

L'événement

Grève des cheminots pour le retrait de la réforme ferroviaire pour le maintien du statut

Les cheminots ne sont pas dupes

Ce mardi 10 juin, à l'heure où nous bouclons ce journal, la grève des cheminots est sur le point de commencer. Au centre des revendications avancées dans de nombreux appels communs des syndicats CGT, SUD et FO : le retrait de la réforme ferroviaire présentée par le gouvernement, qui prépare l'ouverture à la concurrence et l'extinction du statut des cheminots. Le texte sera examiné en séance plénière à l'Assemblée nationale la semaine prochaine.

Le secrétaire d'Etat aux Transports, Frédéric Cuvillier, prétend qu'il défend « un modèle 100 % public » et que « le projet de réforme est de nature à rassurer les cheminots ». Mais les cheminots ne sont pas dupes.

Le gouvernement, fragilisé comme jamais après les séismes des élections municipales et européennes, le sait et s'inquiète. Dans cette situation, le responsable des députés PCF à l'Assemblée nationale, André Chassaigne, a déclaré en commission, le 28 mai, que « la nécessité de la réforme est incontestable », qu'elle est même « la bienvenue ». « Nous en partageons les objectifs », a-t-il assuré. La direction du PCF, pourtant assez virulente contre la politique du gouvernement ces derniers temps, vient donc cette fois-ci à son secours. Il faudrait, selon le PCF, écarter toute revendication de retrait de la réforme.

Mais au vu des prévisions de trafic avancées par la direction de la SNCF, cette grève sera massive. Les cheminots ont une place particulière dans la classe ouvrière de ce pays. Rappelons les grèves de 1986 et 1995, notamment. Tous les travailleurs le savent. Car tous sont aussi confrontés à la politique du gouvernement et des patrons, comme à la Société nationale Corse Méditerranée (SNCM), sous le coup d'une menace de démantèlement (voir notre précédent numéro), ou à Alstom, par exemple. Cela nourrira le débat, c'est sûr, de la conférence pour l'unité et la résistance qui se tiendra le 14 juin, à Paris, avec des militants de toutes tendances.

Yan LEGOFF



Le 22 mai dernier, lors d'une manifestation nationale de cheminots.

Photo AFP

Depuis le 10 juin, à partir de 19 heures, les cheminots sont appelés à la grève par leurs fédérations CGT, SUD et FO. Elle est reconductible par vingt-quatre heures.

Pierre Besse

Le 22 mai dernier, les cheminots ont manifesté nationalement à Paris. Ils étaient 22 000 pour exprimer leur rejet de la réforme ferroviaire que le gouvernement Hollande-Valls veut présenter, à partir du 16 juin, à l'Assemblée nationale. Comme le disaient nombre d'entre eux (voir Informations ouvrières, n° 303), « c'est un avertissement, il faudra aller plus loin, pour que le gouvernement recule ».

Après le 22 mai, les cheminots sont restés sur le qui-vive et ont préparé activement la grève.

Depuis ce 22 mai, nous assistons à un affolement de la part du gouvernement. Celui-ci s'était engagé à recevoir le 4 juin les organisations syndicales (excepté la CFDT, qui est pour la réforme et la juge « essentielle pour enrayer le déclin du transport ferroviaire »).

Or le gouvernement a finalement reporté cette rencontre au 12 juin. De qui se moque-t-il ?

La direction de la SNCF vient récemment d'engager une campagne de communication auprès des cheminots pour leur faire « avaler » la réforme.

Mais les faits sont incontournables. Cette réforme, c'est l'éclatement de la SNCF, la fin programmée du statut et du RH0077 (réglementation du travail : horaires de travail, repos, etc.).

Le lecteur se reportera (en page 3) aux extraits de l'argumentaire de la fédération CGT des cheminots, en réponse à la propagande patronale. Les faits sont têtus.

Après le 22 mai, les cheminots sont restés sur le qui-vive et ont préparé activement la grève appelée à partir du 10 juin, 19 heures. Particulièrement dans la CGT (fédération majoritaire), les instances syndicales et assemblées générales de syndiqués ont traversé le pays les 4, 5, 6 juin, pour préparer, organiser cette échéance. Des tournées syndicales ont été impulsées dans les services.

À l'approche du 10 juin, des appels communs CGT, SUD, FO pour le maintien du statut, du RH0077, le retour à l'unicité de la SNCF, et de fait demandant l'abandon de la réforme, se font jour, se développent. Dans les régions d'Amiens, de Paris-Rive gauche, de Paris-Nord, à Nantes, etc., des appels régionaux CGT-SUD-FO circulent dans ce sens.

NANTES : UN EXEMPLE D'APPEL COMMUN (CGT, FO, SUD)

TOUS EN GRÈVE A PARTIR DU 10 JUIN 2014 à 19H00
(grève reconductible par période de 24h00)

- Pour une seule entreprise publique SNCF réintégrant RFF,
- Pour le maintien du RH 0077 et des 35H00,
- Pour le respect du statut et l'obligation d'embauche au cadre permanent,
- Pour le développement du fret ferroviaire SNCF.

RASSEMBLEMENT DES CHEMINOTS DANS LES SERVICES LE MERCREDI 11 JUIN à 9H00

ADC (Dépôt) - MATERIEL (Moutonnerie) - EQUIPEMENT (Centre voie) - ECT (porche CPST)
ETGV ETER EIC DR FRET (Gare de Nantes

ADC, ASCT, régulateurs, agents circulations, aiguilleurs, pensez à déposer votre déclaration d'intention 48 heures avant de commencer la grève.

SNCF : appels dans l'unité CGT, FO, SUD

PICARDIE
INTERSYNDICALE CGT-SUD-FO

"MAINTENANT, C'EST L'HEURE DE LA GRÈVE RECONDUCTIBLE !"

« Maintenant, c'est l'heure de la grève reconductible ! Aujourd'hui, nous sommes prêts et nous devons nous battre jusqu'au retrait de la réforme ferroviaire. Il ne faut pas se voiler la face, cette réforme vise à exploser la SNCF pour privatiser, et détruire nos vies professionnelles et personnelles. (...) L'avenir de la SNCF et notre avenir vont se jouer dans les trois semaines qui viennent ! Soit nous arrivons à repousser la réforme grâce à une grève massive et à une participation active des grévistes aux assemblées générales et aux manifs. Soit la réforme passe, et d'ici à un ou deux ans, on travaillera au moins dix jours de plus par an, sans facilités de circulation, dans une entreprise qui ne sera plus la SNCF, et

avec une réglementation totalement modifiée (RH0077). Avec, à la clef, la menace de disparition de notre statut. A chacun de choisir son avenir... et de prendre ses responsabilités ! »

PARIS-NORD
APPEL FO-CGT-SUD

"RÉFORME DU FERROVIAIRE, APPEL UNITAIRE À LA GRÈVE !"

« Pour une SNCF unique et intégrée, pour le maintien et la pérennisation de notre statut et du RH0077, tous en grève ! (...) Nos organisations syndicales l'ont affirmé à plusieurs reprises, ce projet de loi est un danger pour le service public et les cheminots. C'est pourquoi nos organisations syndicales exigent la réintégration de RFF au sein de la SNCF, la reprise de la dette du système, qui n'est en rien de la responsabilité des cheminots, par l'Etat, une production mutualisée et non par activités ou

produits (fret, grande ligne, Transilien, etc.), le maintien et la pérennisation du statut, le maintien et l'amélioration du RH0077 (qui doit être la base minimum de la réglementation du travail applicable à tous les salariés du rail), la réintégration des charges de travail externalisées ou filialisées (Eurostar, Masteris, Sféris, Systra, VFLI...) (...). »

PARIS-RIVE GAUCHE
APPEL CGT-SUD-FO

"L'APPEL DU 10 JUIN 2014 À 19 HEURES : TOUS EN GRÈVE !"

« (...) Après la puissante manifestation nationale du 22 mai dernier qui a vu plus de 22 000 cheminots dans la rue, nous ne sommes toujours pas entendus, ni par la direction de la SNCF ni par le gouvernement. Ils maintiennent leur "cap", leur réforme du système ferroviaire, avec

l'éclatement de l'actuel EPIC SNCF et la création de trois entités distinctes, qui s'inscrit dans la libéralisation du rail avec l'ouverture à la concurrence de l'ensemble des trafics voyageurs et marchandises (...). Nous n'avons qu'une seule alternative, celle d'user du droit de grève ! (...) Le 10 juin 2014, soyons forts dans l'action pour : — le retrait de la réforme Cuvillier-Pepy, — la mise en œuvre du projet de réforme reprise dans la plate-forme unitaire issue des organisations syndicales, — l'emploi, les conditions de travail et le RH0077, — les salaires et le maintien de nos facilités de circulation, — le maintien de notre statut. Ensemble nous pouvons gagner, unis et déterminés. Cheminot(e), participe à l'assemblée générale de ton site dès le 11 juin en matinée (...). »

ÉDITORIAL

Pour la reconquête

Daniel Gluckstein
Secrétaire national du POI

C'était, nous disait-on, le symbole dépassé d'une histoire révolue : le drapeau républicain, pourtant, a été agité par des dizaines de milliers de manifestants dans toutes les régions et villes de l'Etat espagnol. Le vieux mot d'ordre de lutte contre le régime franquiste : « *L'Espagne, demain, sera républicaine* », a surgi avec force, tandis que le drapeau de la République était accroché aux façades de mairies et de sièges syndicaux.

Ainsi, dans le prolongement des grèves générales qui ont soulevé la classe ouvrière de l'Etat espagnol contre les plans d'austérité dictés par la troïka, et dans le prolongement aussi de l'immense rejet de l'Union européenne et de ses plans qui s'est exprimé le 25 mai, surgit avec force la crise de décomposition du régime, mais aussi la recherche d'une solution conforme aux intérêts de la démocratie et de la classe ouvrière. En dépit de l'acharnement des dirigeants du Parti socialiste à vouloir faire voter l'intronisation du nouveau roi (*lire page 10*), a été proclamé le droit imprescriptible du peuple à prendre la parole pour faire prévaloir sa volonté. Tout se concentre aujourd'hui dans l'exigence : les députés qui se réclament de la classe ouvrière et de la démocratie ne peuvent pas voter l'intronisation !

En France, c'est un gouvernement illégitime, rejeté par le peuple (soutenu par moins de 6 % des électeurs inscrits le 25 mai), qui prétend mettre à bas les conquêtes de la République et de la démocratie, et liquider l'héritage de 1789 et 1793 en vidant les départements de leur contenu et en contraignant au regroupement des communes.

Dans les deux cas, des responsables prétendument socialistes vont à l'encontre de toute l'histoire du socialisme, de la démocratie et de la République, et cela, au compte des plans d'austérité (en France : le pacte de responsabilité) dictés par l'Union européenne et le capital financier.

Lorsque sortira ce numéro d'*Informations ouvrières*, la grève appelée dans l'unité contre la réforme ferroviaire par les organisations syndicales de la SNCF aura démarré. Elle s'annonce, pour la journée du 11 juin, extrêmement massive. Parviendra-t-elle à faire reculer le gouvernement, notamment par la reconduction ? Cela, la lutte en décidera. Mais, d'ores et déjà, cette grève donne une indication pour toute la classe ouvrière, montrant la voie de la grève générale qui balayera le pacte de responsabilité et les contre-réformes du gouvernement soumis au capital financier et aux autorités de Bruxelles et Francfort. Cette grève des cheminots, pour la défense du statut et de l'unité de la SNCF, s'intègre dans une perspective, celle de la reconquête de la SNCF comme monopole de service public des chemins de fer nationalisés, qui rejoint la nécessité de la reconquête de la Sécurité sociale de 1945.

Défense et reconquête de l'héritage de 1789 et 1793 et de celui de 1945 (Sécurité sociale, nationalisations, monopoles des services publics) : tout est lié qui conjugue le mouvement de reconquête de la démocratie politique et le mouvement de la classe ouvrière sur son terrain de classe.

Ces préoccupations sont largement partagées, au-delà du POI, par les militants ouvriers de toutes tendances qui se réuniront à Paris le 14 juin, comme par les élus réunis en conférence le 28 juin. Des débats qui se poursuivront tout l'été dans les colonnes d'*Informations ouvrières*, tribune libre de la lutte de classe.

Des questions au cœur de la construction d'un authentique parti ouvrier combattant pour la République, la démocratie et le socialisme.

La fédération CGT des cheminots répond à la propagande gouvernementale (27 mai 2014)

"Sur la structuration, ils nous disent : "On réunifie le système, on construit un groupe public." C'est faux.

Il n'y a rien dans leur projet qui relie les trois EPIC (1) (...). Pour preuve, chaque EPIC passerait indépendamment un contrat avec l'Etat, serait maître de ses recrutements, aurait son propre conseil d'administration, son propre CCE (*comité central d'entreprise - NDLR*). Chaque EPIC ferait ses propres négociations sur les salaires, l'emploi ou sur les accords d'entreprise (...). Techniquement, le projet de loi est fait pour pousser encore plus loin le cloisonnement et l'étanchéité entre activités (...), pour préparer la structuration en sociétés anonymes (...).

Sur le volet social, ils nous disent : "Le statut sera maintenu et nous travaillons à un cadre social de haut niveau applicable à toute la branche ferroviaire, en particulier pour la réglementation sur le temps de travail." C'est faux.

Dans les faits, rien n'oblige dans le projet de loi à recruter au statut, autrement dit, ils peuvent faire mourir le statut par des recrutements hors cadre permanent (...). La CGT et les cheminots ne se laisseront pas endormir par de vagues promesses d'amendements de façade qui ne changeraient en rien la finalité et les objectifs libéraux de ce projet de réforme. (...) Aujourd'hui, la CGT affirme : "La réforme gouvernementale, on n'en veut pas ! Une autre réforme est nécessaire." La fédération CGT restera ferme et déterminée, pour gagner, avec les cheminots, "la voie du service public SNCF". ■

(1) Etablissement public à caractère industriel et commercial.

Communiqué commun des fédérations FO et FIRST (1)

(5 juin 2014)

« FO et FIRST ont appelé les cheminots à de multiples reprises à s'inscrire dans des actions contre le projet de la réforme qui devrait être examiné le 16 juin par le Parlement (...). Le texte prévoit la mise en œuvre d'un "cadre social harmonisé". L'ambition du gouvernement est d'imposer à l'ensemble des salariés des opérateurs de transports, publics ou privés, les mêmes règles sociales. Cela se traduira inévitablement par un nivellement vers le bas des acquis des cheminots de la SNCF et par la disparition progressive de leur statut spécifique.

C'est pour ces raisons que les fédérations FO et FIRST appellent l'ensemble des cheminots à se mobiliser massivement et dans la durée dès le 10 juin à 19 heures. » ■

(1) Scission de la CFTC.

La parole à...

Caroline Tacchella,
syndicaliste CGT à la SNCF

"Une réflexion qui concerne tous les secteurs de la classe ouvrière"

14 juin - Paris

Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE

Le gouvernement a présenté en Conseil des ministres son projet de loi de réforme ferroviaire le 16 octobre dernier. Que s'est-il passé depuis, pour en arriver, ce 10 juin, à l'appel à la grève reconductible des fédérations CGT, SUD et FO ?

Par cette réforme, le gouvernement se soumet à la recommandation du 9 juillet 2013 adressée à la France par le Conseil européen : il faut « ouvrir le transport intérieur de passagers à la concurrence ». Conséquences : privatisation, éclatement de l'entreprise publique SNCF et remise en cause du statut de cheminot. Dans un premier temps, la fédération CGT a mis en avant son propre projet de réforme. Mais dans le congrès fédéral (novembre 2013), plusieurs délégations ont demandé que la fédération se prononce explicitement pour le retrait du projet du gouvernement, amenant le congrès à le dénoncer comme « inacceptable ». 12 décembre : les cheminots se mobilisent massivement.

En janvier, la fédération annonce une journée de grève pour le 22 mai. Il faut dire que les cheminots sont confrontés à des conditions de travail qui se dégradent de plus en plus, anticipation de la mise en œuvre de la réforme, et que les mouvements locaux se multiplient. Le 22 mai, plus de 20 000 cheminots manifestent à Paris à l'appel des fédérations CGT, SUD, UNSA et FO, du jamais vu depuis de nombreuses années.

Dans le conseil national de la fédération qui suit cette mobilisation massive, l'exigence d'une grève reconductible pour bloquer le projet est largement majoritaire parmi les interventions, conduisant la fédération à décider de l'appel au 10 juin.

Ces questions sont-elles reliées, selon toi, au débat qui se déroulera ce 14 juin, lors de la conférence pour l'unité et la résistance, à Paris ?

Bien sûr. Tout n'est pas réglé : la CFDT appelle à ne pas faire grève et se dit clairement pour la réforme du gouvernement.

De son côté, l'UNSA affirme avoir obtenu des garanties de la direction dans la mise en œuvre de la réforme, déclare être « favorable à la réforme du ferroviaire » et appelle à la grève... le 17 juin pour « peser » sur les débats...

A l'opposé se multiplient les appels intersyndicaux locaux ou régionaux, CGT-SUD, CGT-FO, CGT-SUD-FO (et parfois même UNSA), qui appellent à la grève pour le retrait de ce projet de loi.

Donc : unité pour le retrait ou appui à la réforme, cette discussion et cette mobilisation parmi les cheminots aboutissant à la grève reconductible recouper l'ordre du jour du 14 juin.

Trois jours après le début de la grève, nous y ferons le point de la situation et contribuerons à une réflexion qui concerne tous les secteurs de la classe ouvrière.

Propos recueillis le 9 juin 2014

Abonnez-vous à *Informations ouvrières*

Chronique

POLITIQUE

Une crise de régime qui ébranle tous les partis institutionnels, sans exception

Yan Legoff

Tous les partis institutionnels sont ébranlés — le mot est faible — par le rejet ouvrier et populaire qui s'est exprimé par l'abstention lors des élections municipales, puis des élections européennes. Tous, sans exception, y compris ceux que les commentateurs avaient présentés un peu vite comme des vainqueurs, ont perdu des millions de voix, dans des proportions variables. C'est une véritable crise de régime, si profonde que les plus immédiatement atteints ne semblent pas être les partis gouvernementaux, mais ceux, à droite, théoriquement dans l'opposition. L'UMP, après la démission en bloc de sa direction quarante-huit heures après le scrutin du 25 mai et la révélation de détournement de fonds pour le financement de la campagne présidentielle de Nicolas Sarkozy de 2012, voit se réunir, ce 10 juin, un bureau politique « à haut risque », selon la presse. Les couteaux sont tirés entre fractions concurrentes. « L'UMP est aujourd'hui au bord du gouffre », résume *Le Parisien*. « On s'attend à tout, y compris au pire », dit un proche de François Fillon. « Oui, l'UMP est en danger de disparition », lance l'ancien ministre UMP Xavier Bertrand. A l'extrême droite, le Front national voit maintenant se déchirer son ancien président, Jean-Marie Le Pen, et son actuelle présidente, sa fille Marine Le Pen, qui se traitent, directement et par partisans interposés, « d'imbécile », de « stupide » et de « politiquement consternant ». Au sein du parti présidentiel, le PS, qui a perdu jusqu'à 90 % de ses voix dans les villes et quartiers populaires, une centaine de parlementaires, effrayés de ce rejet, tentent de sauver le pacte de responsabilité et le plan de coupes qui l'accompagne, pierre angulaire de la politique gouvernementale. Ces « frondeurs » ont présenté ce 10 juin leurs propositions pour amender les textes budgétaires en préparation. « Ces députés acceptent le cadre des 50 milliards d'économies », indique le quotidien *Libération*. « On veut faire la démonstration pédagogique qu'on peut faire une autre politique sans toucher à la trajectoire de réduction des déficits », dit le député Laurent Baumel, l'un des initiateurs... Bref, pour sauver le gouvernement, un grand écart périlleux auquel le PCF se propose naturellement de participer, son chef de file à l'Assemblée nationale, André Chassaigne, ayant proposé aux « frondeurs » de « travailler avec eux sur des amendements convergents »... Jusqu'à quand tout cela tiendra-t-il ?

Projet de loi rectificatif de financement de la Sécurité Sociale pour 2014 Première application du pacte de responsabilité : des milliards de cadeaux supplémentaires aux patrons

Le gouvernement vient de faire connaître son projet de loi rectificatif de financement de la Sécurité sociale pour 2014, qui sera présenté au Conseil des ministres le 18 juin. C'est le premier texte d'application du pacte de responsabilité, et il sera complété à l'automne par le projet de loi pour 2015.

Après s'être félicité des économies réalisées sur le dos des assurés sociaux, des allocataires et des retraités, économies qui lui permettent d'afficher une réduction de 4,5 milliards des dépenses de Sécurité sociale par rapport aux prévisions, le gouvernement annonce les cadeaux aux patrons ! Des cadeaux sans précédent. Des cadeaux qu'aucun gouvernement n'a osé faire.

AU TOTAL, UN CADEAU DE 32 MILLIARDS D'EUROS AU PATRONAT EN 2015 ET DE 38 MILLIARDS EN 2017 !

Aux 20 milliards du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), il ajoute donc :

- la suppression de toutes les cotisations patronales pour les salariés au Smic, et leur suppression partielle jusqu'à 1,6 Smic ;
- la diminution de 1,8 % des cotisations allocations familiales en 2015 pour tous les salariés inférieurs à 1,6 Smic ;
- une diminution supplémentaire en 2016 pour tous les salariés percevant un salaire inférieur à 3,5 Smic (soit 90 % des salariés). Soit 10 milliards d'euros supplémentaires pour les patrons.

Pour une entreprise de onze salariés dont cinq rémunérés au Smic, cinq salariés à 1,4 Smic et un salarié à 2,5 Smic, le montant résultant des décisions du gouvernement (CICE + allègements de cotisations) va permettre au patron d'économiser d'un coup, en deux ans, 10 % de sa masse salariale ! La liste des allègements de cotisations n'est pas terminée. Un million soixante-quinze mille travailleurs indépendants vont « bénéficier » également d'un allègement de leurs

cotisations familiales. Soit un milliard de moins pour la Sécurité sociale. Et ce n'est pas tout.

La contribution sociale de solidarité sur les sociétés (C3S), qui devrait disparaître en 2017, est allégée en 2015 pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur à 3,25 millions d'euros. Soit un nouveau cadeau d'un milliard d'euros qui saigne la Sécurité sociale. Cela fait donc 20 + 10 + 1 + 1, soit au total 32 milliards d'euros de cadeau au patronat, 2015, et 38 milliards en 2017.

"TOUT CELA SERA COMPENSÉ", DÉCLARE LE GOUVERNEMENT. COMPENSÉ PAR QUI ?

Marisol Touraine confirme dans son budget rectificatif le gel, durant dix-huit mois, des prestations sociales annoncé par le Premier ministre le 16 avril. Le projet de loi bloque, dès 2014, toute revalorisation de ces prestations. Les pensions d'invalidité, les rentes accident du travail ne seront pas revalorisées. Les allocations familiales seront gelées. Les aides au logement sont bloquées. Et que les retraités ne viennent pas se plaindre ! Le gouvernement a fait les calculs. Le gel des pensions « ne représente que 11 euros » par mois en moyenne pour 8 millions de retraités. Et si quelqu'un sait que ce n'est pas grand-chose, c'est bien Mme Touraine, dont le patrimoine est l'un des plus importants du gouvernement ! Quant aux familles, les allocations familiales devront diminuer de 800 millions d'euros d'ici à deux ans. Une mécanique infernale est engagée contre la Sécurité sociale.

Nicole BERNARD ■

ÉCLAIRAGE



Tout ça pour les profits, et c'est un député PS qui le dit !

Non seulement ces mesures ne créeront aucun emploi, mais les fermetures d'usines et les restructurations vont continuer.

Le député PS Jérôme Guedj a déposé un rapport au Parlement dans lequel il démontre que les allègements de cotisations sociales ne servent qu'à augmenter les profits.

En divisant le coût total des exonérations (déjà pratiquées) par le nombre d'emplois prétendument créés, on obtient un coût par emploi « créé » de 75 000 euros. Sur ces 75 000 euros, dont la Sécurité sociale a été spoliée, 50 000 euros, soit les deux tiers, servent à augmenter les salaires, et 25 000 euros à payer les salaires et les charges restantes.

Et c'est un député PS qui le dit !

Conférence nationale POUR L'UNITÉ ET LA RÉSISTANCE

14 juin - Paris

La parole à...

Madjide Bessa,
professeur certifié de comptabilité dans le Val-de-Marne

Tu es syndicaliste dans les lycées, commissaire paritaire du SNES-FSU ; tu as participé aux précédentes conférences pour l'unité et la résistance. Pourquoi juges-tu cette quatrième conférence particulièrement importante ?

Le peuple cherche à l'évidence de nouvelles voies d'expression démocratique, et c'est pourquoi je participerai au 14 juin. Ce qui est facteur d'avenir et doit être aidé, c'est une vraie expression du rejet du politique traditionnel et des partis de gouvernement, de droite comme de gauche. Je suis écœuré par la communication qui remplace l'information en occultant complètement le phénomène de l'abstention. La population rejette en bloc (cf. abstention record aux européennes) des politiques qui ne portent plus les valeurs de leurs électeurs, mais seulement des propositions ultralibérales de la Commission européenne, qui sont à l'origine de sa souffrance.

“La population rejette en bloc des politiques qui ne portent plus les valeurs de leurs électeurs”

Avec la réforme Peillon des rythmes scolaires et la « refondation » du statut qui abroge les décrets de 1950, pourquoi pouvez-vous parler de territorialisation, d'éclatement de l'Éducation nationale ?

Tout est fait pour les brèches dans le caractère national de l'École. Les régions, plus généralement les collectivités territoriales, vont pouvoir faire valoir des besoins propres supposés pour favoriser certains types de formation.

Cela a déjà commencé dans le secteur de l'enseignement professionnel. C'est ignorer les attentes des élèves et de leurs familles. Un jour prochain, on voudrait en venir au recrutement local des personnels sous prétexte de pouvoir agir sur l'emploi local. Cette dérégulation a été amorcée sous le couvert d'expérimentation dans les établissements classés « difficiles ».

Une fois affranchis de toute contrainte statutaire, il n'y aura plus de garantie d'un service d'enseignement impartial, égalitaire et relevant uniquement de la loi républicaine, les enseignants étant soumis à un chef d'établissement tout puissant.

Le projet de réforme des rythmes scolaires, « assoupli » par Hamon, n'a regroupé que 3 voix au Conseil supérieur de l'éducation (31 contre, 27 abstentions) et 0 voix au Conseil technique ministériel, ce qui signifie qu'aucun syndicat n'a voté pour. Comment comprendre que le SNES ait soutenu la « refondation » du statut ? N'est-ce pas tout autant l'éclatement des programmes nationaux en projets locaux, la soumission des enseignants à des horaires et obligations de service locaux, voire à des lettres de mission ?

La position du SNES est une chose complexe à analyser dans la mesure où les prises de position de la direction peuvent statutairement être contredites, voire rejetées par les sections académiques et départementales. C'est ce qui s'est passé sur ce point dans de très nombreuses sections qui ne souhaitent pas s'engager dans un cycle de négociation sur ce qu'elles jugent inacceptable. Chercher à interpréter les choix du SNES relève de la gageure. Il reste que la base a clairement exprimé sa position : c'est non !

Propos recueillis par André YON, le 2 juin 2014 ■

Rencontre nationale d'urgence des élus le 28 juin

Réforme territoriale : les jeux ne sont pas faits

Christel Keiser

Au moment où le gouvernement Hollande-Valls accélère la mise en œuvre de sa réforme territoriale, avec, à la clé, la « dévitalisation » progressive des départements, plus de 200 élus appellent à la rencontre nationale d'urgence du 28 juin pour la défense des communes et des départements. Force est de constater que cette réforme provoque d'abondantes et vives protestations. Derrière le mécontentement provoqué par la carte du redécoupage des régions, l'élément majeur est la remise en cause de l'égalité républicaine devant la loi, égalité matérialisée dans l'existence de communes et de départements. Une remise en cause contre laquelle se dressent des centaines d'élus, y compris dans les rangs du Parti socialiste. Afin d'éviter un choc inéluctable avec ces élus, le gouvernement, dont la politique est rejetée par l'immense majorité, renonce à passer par une modification de la Constitution pour supprimer les départements, mais entend les vider graduellement de leur substance. Transports, ports, agriculture, pêche maritime, action sociale, tourisme, collèges, logement, enfance et protection de l'enfance, musées, environnement : toutes ces compétences seraient transférées aux régions et intercommunalités, selon le tableau publié par l'Association des régions de France. Mais les jeux ne sont pas faits. Bien évidemment, les responsables de la Fédération nationale des élus socialistes et républicains approuvent cette réforme, et le président PS de la région Ile-de-France, Jean-Paul Huchon, se prononce pour une accélération de la disparition des départements par une fusion avec la région. Mais au même moment, la fédération du Pas-de-Calais du PS demande au gouvernement de « renoncer à la suppression des départements qui portent les politiques de solidarité et de proximité plus que jamais nécessaires dans des territoires qui souffrent ». Même son de cloche du côté du président PS du conseil général du Jura qui indique : « André Vallini joue contre son camp en tant que socialiste car il n'est pas porteur de ce mandat (...). Il renie les engagements pris devant les Français qui sont en train de nous le faire savoir violemment. Il n'est pas question d'accompagner ce mouvement suicidaire. » Si les mots ont un sens, ne pas accompagner ce « mouvement suicidaire », c'est exiger le retrait des projets de loi sur la réforme territoriale. Tel est l'objet de la rencontre du 28 juin.

Le gouvernement Hollande-Valls prétend généraliser à l'ensemble du pays ce qui a été clairement rejeté en Alsace



La parole à...

Jean-Michel Delaye,

conseiller municipal à Brumath (Bas-Rhin)

Tu es signataire de l'appel à la rencontre nationale des élus du 28 juin et, avec d'autres élus, vous venez de lancer un appel propre à la situation en Alsace, en lien avec la rencontre nationale. Peux-tu expliquer ta démarche ?

Les projets du gouvernement — que ce soit le contenu du projet de loi « clarifiant l'organisation territoriale de la République » ou le découpage à la hussarde en 14 euro-régions — ne peuvent que choquer, voire indigner la population et les élus de nos deux départements. Tout ce que contient le projet de loi, c'est ce qui était contenu dans le projet de conseil unique d'Alsace du président Richert (président de la région Alsace, il était ministre chargé des Collectivités territoriales, artisan de la réforme de 2010) et qui a été rejeté par la population lors d'un référendum sur le conseil unique d'Alsace le 7 avril 2013.

Peux-tu préciser le contenu du projet de conseil unique d'Alsace que l'on retrouve aujourd'hui dans le projet de loi ?

Le conseil unique d'Alsace constituait une attaque sans précédent contre la démocratie politique. Il prévoyait l'asphyxie des communes et de la démocratie communale à travers une nouvelle couche d'institutions : les « conseils de territoire de vie ».

Aujourd'hui, le gouvernement veut imposer des intercommunalités forcées de 20 000 habitants. Le conseil unique d'Alsace prévoyait le dépeçage des compétences du département et leur disparition entre l'euro-région, l'euro-métropole de Strasbourg et les « conseils de territoire de vie ». C'est exactement ce qui est prévu.

Mais le conseil unique d'Alsace, c'était aussi une attaque contre le droit du travail ?

Absolument. Il prévoyait le transfert de la compétence réglementaire du droit du travail à la nouvelle collectivité pour « favoriser la compétitivité avec la Suisse et l'Allemagne ». Bref, aligner vers le bas tous les acquis sociaux. C'est la raison pour laquelle les organisations syndicales CGT, FO, Solidaires, FSU ont fait campagne contre le conseil unique d'Alsace. Aujourd'hui, le projet gouvernemental permet de généraliser à tout le pays cet éclatement régional du Code du travail. Le ministre du Travail envisagerait une expérimentation régionale de la suspension des seuils sociaux des entreprises. Et l'idée de « Smic régional » revient de plus en plus — d'ailleurs

dénoncée dans le communiqué confédéral de la CGT qui vient d'être publié.

Comment se prépare la rencontre nationale des élus du 28 juin ?

Avec son projet de loi et sa carte de 14 euro-régions, le gouvernement Hollande-Valls prétend généraliser à l'ensemble du pays ce qui a été clairement rejeté en Alsace. Tous

ceux qui, en Alsace, se prononcent pour le projet de loi et la création d'une euro-région Alsace-Lorraine foulent aux pieds le résultat du référendum du 7 avril 2013 et les fondements les plus élémentaires de la démocratie politique. Ils n'ont aucune légitimité.

C'est ce que la délégation entend venir dire à Paris lors de la rencontre nationale du 28 juin.

Appel pour le retrait de l'euro-région "Alsace-Lorraine" (extraits)

« Les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin doivent être maintenus, la liberté des communes de s'associer et se dissocier librement rétablie, le Code du travail et les acquis sociaux particuliers d'Alsace-Moselle défendus. Retrait du projet de loi de réforme territoriale "clarifiant l'organisation territoriale de la République" (...).

Dès l'annonce de la création de l'euro-région "Alsace-Lorraine", le président du conseil régional, Philippe Richert (UMP), et le député Philippe Bies (PS) l'ont soutenue et se sont prononcés pour une disparition progressive du département.

Quant au président du conseil général du Bas-Rhin, il entend organiser lui-même la liquidation du département en proposant la création d'une agence départementale qui se substituerait à l'actuel conseil général du Bas-Rhin. Cela conduira à la remise en cause du statut des fonctionnaires territoriaux et des services publics qui lui sont liés (cf. Dernières Nouvelles d'Alsace, 25 mai 2014).

Tout cela est absolument inacceptable. C'est la remise en cause des fondements les plus élémentaires de la démocratie politique.

Informés de la préparation d'une première rencontre nationale d'élus pour la défense des communes et des départements samedi 28 juin à Paris, nous décidons d'en soutenir la préparation. Nous appelons nos collègues élus à le faire en contresignant l'appel et en désignant leurs délégations pour le 28 juin. »

Premiers signataires :

Jean-Michel DELAYE, conseiller municipal (Brumath) ; Yvon BRUCHER, conseiller municipal (Oberhoffen) ; Pierre CHATELAIN, adjoint au maire (Oberhoffen) ; Lucette HOHMANN, syndicaliste, ancienne conseillère municipale de Brumath ; Dominique MULLER, syndicaliste ; Serge et Martine BLOCH, syndicalistes.

RÉFORME TERRITORIALE

C'est la "dévitalisation progressive des départements" (André Vallini, secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale)

Le département devient une coquille vide

Une nouvelle carte des régions — on passerait de 22 régions à 14 — et un nouveau découpage territorial ont fait les grands titres de toute la presse. Pour comprendre le but de ce nouveau redécoupage, il faut le mettre en rapport avec le projet de loi sur « la répartition des compétences entre les différents niveaux de collectivités locales ». D'ailleurs, les deux projets seront présentés ensemble au Conseil des ministres le 18 juin. François Hollande a écrit, dans une tribune dans la presse quotidienne régionale datée du 3 juin : « Dans ce nouveau contexte, le conseil général devra à terme disparaître. » André Vallini, secrétaire d'Etat à la Réforme territoriale, a déclaré qu'il organisera la « dévitalisation progressive des départements ».

Faire disparaître le conseil général, dévitaliser les départements, qu'est-ce que cela signifie concrètement ?

Le ministre des Finances, Michel Sapin, interviewé par le journal patronal *Les Echos* le 3 juin, a expliqué : « D'ici à 2017, nous baissions déjà le concours de l'Etat aux collectivités locales de 11 milliards d'euros, dont 3,7 milliards dès 2015. C'est sans précédent. » Cela, c'est la mise en œuvre du pacte de responsabilité dicté par l'Union européenne pour verser, d'ici à 2017, 50 milliards d'euros au Medef et aux banques. Onze

milliards en moins pour les collectivités locales, cela représente 170 euros en moins par habitant, soit 850 euros pour une famille avec trois enfants.

Sous couvert de "transferts", que va-t-il se passer avec 11 milliards d'euros en moins ?

Que vont devenir la construction et l'entretien des écoles primaires et des collèges, des routes et des bâtiments publics ? Comment pourront être financés l'action sociale, l'aide au logement, les transports scolaires ? L'article 26 du projet de réforme territoriale propose la mise en place de « maisons de services au public » ouvertes aux opérateurs privés. C'est la destruction par la privatisation des services publics. C'est si vrai que le conseil général du Pas-de-Calais, présidé par Dominique Dupilet (PS), a décidé une campagne de publicité dans les médias. Le message est le suivant : « Suppression du département du Pas-de-Calais = l'arrêt des transports scolaires gratuits, du bon entretien des routes départementales, du soutien actif aux personnes handicapées, de la solidarité envers les personnes âgées. » Ce n'est pas par hasard si le nombre des syndicats intercommunaux — eau potable, assainissement, déchets, gaz, électricité, transports — sera fortement réduit. En effet, l'article 16 du



André Vallini.

projet de loi permet au préfet de dissoudre, pendant une période de deux ans, tout syndicat de communes ou syndicat mixte.

D'ailleurs, la taille minimale des communautés de communes devra passer de 5 000 habitants à 20 000. Aujourd'hui, les trois quarts des 1 507 communautés de communes n'atteignent pas ce seuil. C'est encore une fois le libre choix des communes dans leur coopération qui est bafoué au profit de l'intercommunalité forcée !

Deux cent quatre-vingt-dix mille agents travaillent aujourd'hui dans les départements. Que vont-ils devenir si leurs missions ne sont plus financées ? Dans l'interview qu'il donne aux *Echos*, Michel Sapin a indiqué que la baisse des effectifs « sera à terme une conséquence de la réforme » et que « cela sera facilité par les nombreux départs en retraite à venir dans la fonction publique territoriale ». Autrement dit, la baisse des crédits de 11 milliards d'euros entraînera mécaniquement des suppressions massives de services et de postes. Et pour l'éditorialiste du *Republicain lorrain*, « le nouveau découpage régional porte en filigrane un enjeu essentiel qui, en uniformisant l'architecture politico-administrative autour de jumbo-région à l'échelle du continent, signe la fin de l'Etat-nation ».

RYTHMES SCOLAIRES

Rassemblement massif
à Créteil le 4 juin

“Ni Peillon ni Hamon, pas de rythmes en 2014”

Mercredi 4 juin, malgré une pluie battante, 600 enseignants, agents territoriaux (deux cars pleins de Vitry-sur-Seine), parents et des élus de trente communes (sur les quarante-sept du Val-de-Marne) se sont rassemblés, aux cris de « Ni Peillon ni Hamon, pas de rythmes en 2014 ! », devant l'inspection académique de Créteil.



Photo correspondant

A l'appel initié par les syndicats départementaux des enseignants SNUipp-FSU, SNUDI-FO et SUD, se sont joints la CGT, le SE-UNSA, la FCPE et la PEEP ainsi que les syndicats CGT et FO territoriaux. Pour tous, une même exigence : les décrets sur les rythmes scolaires ne doivent pas être mis en place à la rentrée.

Les organisations syndicales SNUipp-FSU, SNUDI-FO, SUD Education, SE-UNSA, CGT Educ'action, ont annoncé qu'elles appelaient toutes les écoles à décider la grève le **jeudi 19 juin**, jour du comité départemental de l'Education nationale où devront être présentés par le préfet tous les horaires des écoles pour la rentrée prochaine, pour exiger : « **Aucune mise en place des décrets des rythmes scolaires à la rentrée dans le Val-de-Marne, le ministre doit suspendre l'application des décrets.** »

Ces mêmes organisations syndicales « invitent plus que jamais les maires à rester aux côtés des enseignants, des agents territoriaux et des parents en ne s'engageant pas dans la mise en œuvre des nouveaux rythmes, et par conséquent à ne transmettre aucun projet d'organisation du temps scolaire à l'inspectrice d'académie ».

ENSEIGNEMENT

Le 18 juin, rassemblement au ministère de l'Education nationale

Dans notre précédent numéro, nous rendions public le communiqué des fédérations de l'enseignement et des services publics FO, CGT, SUD se prononçant pour le retrait du décret Peillon sur les rythmes scolaires. C'est dans ce contexte que se préparent pour le 18 juin prochain des délégations pour aller porter les revendications au ministère de l'Education nationale dans la région parisienne, ou aux préfetures en province, dans l'unité des personnels avec leurs organisations syndicales. Des appels sont adoptés aussi bien dans l'enseignement primaire que dans l'enseignement supérieur ou secondaire.

Dans le Var, les organisations syndicales CGT Educ'action, FNEC FP-FO, SNUDI-FO, SUD Education, CGT services publics, FO territoriaux, SUD Collectivités territoriales et SNUipp-FSU, reprenant à leur compte le communiqué des fédérations au plan national, appellent, avec le soutien des unions départementales FO et CGT, à un rassemblement le 18 juin devant la préfecture, à 12 heures, pour demander au préfet « de ne pas appliquer la réforme (des rythmes scolaires) à la rentrée 2014 » et « au ministre la suspension immédiate ».

En Seine-Saint-Denis, répondant « positivement à l'appel de l'école Babeuf d'Aubervilliers, rejointe en quelques jours par plusieurs dizaines d'écoles du département », les syndicats SNUDI-FO, CGT-Educ'action et SUD appellent à manifester au ministère le 18 juin « afin d'exiger l'abrogation de la réforme des rythmes scolaires » : « Le ministre doit tout arrêter ! (...) Il est encore temps d'éviter le désastre que l'on nous promet à la rentrée. Les organisations signataires soutiennent toutes les initiatives en cours ou à venir pour faire valoir les revendications des personnels. Nous avons pris connaissance de la motion adoptée par les enseignants de l'école Babeuf d'Aubervilliers. En quelques jours, plusieurs dizaines d'écoles ont déjà répondu positivement à cet appel et elles le font savoir à travers de multiples motions d'école. C'est déjà le cas à Aubervilliers, Montreuil, Saint-Denis, Bagnolet, Stains, Pavillons-sous-Bois... Cette initiative s'inscrit dans le prolongement de toutes les démarches pour exiger des maires et des équipes municipales qu'ils suspendent toute mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires. Nous invitons à amplifier ce mouvement. C'est pourquoi nous invitons les personnels à se joindre au rassemblement au ministère mercredi 18 juin après-midi. »

Dans le Gard, les syndicats FO, CGT et SUD de l'enseignement et de la fonction publique territoriale appellent à un rassemblement devant la préfecture le 18 juin, à 17 h 30, pour la suspension de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires et l'abrogation des décrets Peillon-Hamon.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET RECHERCHE

Appel du conseil national de la FERC-Sup CGT (extraits)

« Dans la continuité politique du gouvernement précédent et de la course à l'“excellence”, le ministère actuel pousse à la fusion des universités. Dans cet objectif, la loi LRU-Fioraso du 22 juillet 2013 impose le regroupement régional des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, principalement sous la forme de communautés d'universités et d'établissements (ComUE), éventuellement sous le régime de l'association (...).

Les regroupements, ComUE et Associations, et a fortiori les fusions, ont tous pour objectif de “coordonner l'offre de formation” de tous les membres, c'est-à-dire de la réduire (...). Ce processus de territorialisation de l'enseignement supérieur et de la recherche ne peut que déboucher à terme sur :

- la régionalisation des diplômes, détruisant leur caractère national et remettant ainsi en cause les garanties collectives nationales des salariés,
- l'absorption des organismes de recherche qui accélérera leur démantèlement.

Dans ce contexte, la recherche régionalisée est asservie aux intérêts privés locaux et encadrée par la “spécialisation intelligente” régionale imposée par l'Union européenne. Au-delà des résistances qui se manifestent

ponctuellement dans les services et les établissements, une riposte d'ensemble est nécessaire. La FERC-Sup CGT entend tout mettre en œuvre pour porter et faire entendre les revendications des personnels : maintien de toutes les garanties statutaires des agents fonctionnaires de l'Etat et retour à une gestion nationale des carrières, ré-étatisation de la masse salariale, revalorisation des salaires et des déroulements de carrière, arrêt immédiat du gel du point d'indice, rattrapage de la perte du pouvoir d'achat (8 %), arrêt des gels et suppressions de postes, création de tous les postes nécessaires à la titularisation des agents non titulaires et au bon fonctionnement des services.

Non aux fusions et regroupements régionaux !

Maintien des diplômes nationaux (licence, master et doctorat) dans les universités !

Abrogation des lois LRU-Pécresse et LRU-Fioraso !

La FERC-Sup CGT prendra ses responsabilités et portera ces revendications au ministère.

Elle appelle tous les personnels à se rassembler le 18 juin devant le ministère de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et à organiser des délégations dans les académies. »

SEINE-SAINT-DENIS

Les agents des collèges à nouveau rassemblés au conseil général contre les suppressions de postes

Le 6 juin dernier, à l'appel des syndicats FO et SUD, une centaine d'agents des collèges de Seine-Saint-Denis, accompagnés d'enseignants, se sont à nouveau rassemblés au conseil général contre les suppressions de poste.

Une délégation d'agents avec des représentants des deux organisations syndicales a été reçue par le vice-président chargé des collèges et la responsable des relations avec les collèges. Nous donnons la parole aux agents.

Des agents des collèges Neruda et Courbet, à Pierrefitte : « Nous avons une suppression de poste à Pablo-Neruda. Le gardien prend sa retraite dans deux ans et ne sera pas remplacé. A Pablo-Neruda, nous servons 260 repas, la cuisine va être transférée au collège Courbet. Si le gardien n'est pas remplacé, ils feront appel aux autres agents pour gérer la loge. Par exemple, moi qui suis à la maintenance, j'ai déjà été sollicité pour remplacer le gardien, au détriment de la maintenance. Cela aurait été bien que tous les syndicats soient là. On serait encore plus nombreux. Ils vont prendre cent contrats précaires à vingt heures par semaine sur des contrats de six mois, un an. Nous avons informé les professeurs et les parents de la situation. »

A la proposition de participer à la conférence du 14 juin, ils répondent : « Pourquoi pas ? C'est à voir. »

Annie, du collège République, à Bobigny : « Le conseil général est venu au collège. Ils annoncent six suppressions de poste pour quatorze agents, dont quatre en longue maladie non remplacés. Les départs en retraite ne seront pas remplacés.

Ils veulent nous faire faire 1 700 m² par agent. Les enfants et les professeurs seront lésés. Pour passer à la cuisine centrale, ils font le chantage à la mobilité : “Si vous ne demandez pas votre mutation rapidement, ensuite, vous n'aurez pas le choix !” Ce que je trouve honteux de la part du conseil général, c'est qu'il remplace les agents par des contrats précaires (qui ne font que vingt heures par semaine). Le conseil général nous dit : “Ces agents ne pourront pas faire un secteur entier.” Alors, qui fera le reste ? Nous sommes contre les redéploiements ; nous voulons les créations de poste nécessaires. Le conseil général doit donner les moyens pour répondre à l'hygiène et à l'accueil des élèves. Pourquoi n'a-t-on pas vu la CGT ? »

Un agent du collège Herriot, à Livry-Gargan : « Au collège Herriot, on nous supprime un poste, et cinq postes à Jouhaux, soit six postes sur

“Nous allons renforcer la mobilisation, nous adresser à tous les parents et enseignants, aux élus et nous serons là, fin juin, avec parents et enseignants”

trente-sept sur les deux établissements, alors que l'on aura plus d'élèves. De plus, ils veulent mettre en place une convention pour que l'on puisse se remplacer d'un établissement à l'autre, c'est ça la mutualisation. Ils nous disent : “Vous serez transférés, mais vous pourrez choisir...” Mais moi et mes collègues, nous ne sommes pas d'accord. J'ai passé un concours national, je n'ai pas demandé de mutation. Nous ne voulons pas bouger. C'est notre statut. »

Pierre, du collège Pierre-Sémard, à Bobigny : « Aujourd'hui, c'est une étape, ce n'est pas la

première fois que l'on se mobilise. Comme il n'y a plus de recrutement, la moyenne d'âge est proche de 50 ans, et au fur et à mesure, les départs en retraite ne seront pas remplacés. De cette façon, ils vont faire entrer les sociétés privées. Dans les crèches départementales, c'est déjà prévu. Nous ne sommes pas d'accord, ils nous appauvrissent : blocage des salaires, dégradations des conditions de travail et des conditions de vie. Ils voudraient faire de nous des travailleurs pauvres. Aujourd'hui, c'est une préparation pour les actions futures contre le conseil général qui applique la politique de l'Europe, du gouvernement et son pacte de responsabilité.

C'est pour cela que je serai présent à la conférence pour l'unité et la résistance le 14 juin. » A l'issue de l'audience, le vice-président du conseil général a proposé « un nouveau rendez-vous à la fin du mois pour un examen au cas par cas ». Dans un communiqué commun (9 juin), les organisations syndicales FO et SUD soulignent : « Nous réaffirmons la revendication de maintien de tous les postes dans les collèges existants. Nous allons renforcer la mobilisation, nous adresser à tous les parents et enseignants, aux élus, et nous serons là, fin juin, avec parents et enseignants. »

DES SYNDICALISTES DE L'HÔPITAL PAUL-GUIRAUD ONT DISCUTÉ AUTOUR D'INFORMATIONS OUVRIÈRES

Grève massive à l'hôpital Paul-Guiraud, à Villejuif (Val-de-Marne)

Depuis le 2 juin, vous êtes en grève massive avec tous les syndicats CGT, SUD, FO, CFDT. Pourquoi ?

Nous avons décidé la grève car la direction veut nous imposer de passer de huit heures par jour à sept heures et trente-six minutes en supprimant neuf jours et demi de RTT. En réduisant notre journée de vingt-quatre minutes, elle économise soixante-douze postes. La direction et l'agence régionale de santé (ARS) disent qu'ils n'ont pas assez de budget pour payer la revalorisation des catégories C et les investissements. J'ai dit au directeur : « Vous nous demandez donc de payer pour nos collègues ! » Face à notre refus, le directeur nous a répondu : « Vous êtes mandatés, moi aussi. » La seule chose que les syndicats auraient à discuter, c'est comment mettre en œuvre la nouvelle organisation du temps de travail ! CGT, SUD, FO et CFDT ont donc convoqué l'assemblée générale.

Pouvez-vous expliquer les conséquences du passage à sept heures et trente-six minutes ?

— Le service de soins est organisé en trois fois huit heures par jour et dix heures par nuit. Avec sept heures et trente-six minutes, il n'est plus possible d'assurer les transmissions d'une équipe à l'autre, nécessaires pour les patients et leur accompagnement dans leurs démarches. La direction, l'ARS et le ministère s'en

moquent. Pour eux, peu importe la qualité des soins.

— Il ne faut pas oublier non plus l'épuisement du personnel. On a besoin des neuf jours et demi de RTT.

— Comme nous prenons soin de nos patients, cela veut dire qu'on va le faire sur notre temps, gratuitement.

— Avant, je travaillais à l'hôpital Sud-Francilien. On est d'abord passé à sept heures et trente-cinq minutes, puis sept heures et trente minutes, et maintenant, ils sont à douze heures.

— On met un genou à terre, et après, on est mort ! Pas question d'accepter de passer à sept heures et trente-six minutes.

— Pour les assistantes sociales, c'est aussi insupportable. Ce n'est pas aux travailleurs de payer leur outil de travail. On ne demande pas aux infirmières de payer les incubateurs. Ces neuf jours et demi de RTT, c'est vital, on n'en peut plus. En plus, beaucoup de femmes parmi nous utilisent leurs RTT pour garder les enfants, car nos salaires sont trop bas.

— La direction veut aussi geler les bonifications dans le déroulement de carrière. Ça, plus le gel des salaires, le travail non payé, les jours de RTT supprimés, alors que des milliards sont versés aux patrons ! Je suis maître ouvrier : au bout de quatorze ans, je gagne 1 470 euros brut, 1 243 euros net. Une fois que j'ai payé la mutuelle, l'assurance, le téléphone, que me reste-t-il ? Moi, je dis non et non !



Une assemblée générale à l'hôpital Paul-Guiraud.

Photo correspondant

“C'est sans attendre qu'il faut aller au ministère avec les fédérations pour nos revendications”

— Depuis le début, les assemblées générales sont massives. Nous étions 500 le premier jour et la grève est suivie par 1 000 agents sur les 1 900 que nous sommes.

— La direction n'a encore rien voulu entendre. Elle essaie de faire pourrir

la situation, elle a fait traduire les responsables syndicaux en justice à cause de l'occupation des locaux. Mais nous, nous voulons gagner.

— Au départ, cela a été clair et net : tout le monde a dit : pas question des sept heures et trente-six minutes, maintien des huit heures et des neuf jours et demi de RTT. Mais maintenant, les responsables de SUD ont dit :

« Le 10 juin, on accueille ici les hôpitaux en lutte, le 18 juin on va à la coordination des hôpitaux en lutte à Caen. »

Mais, quel est l'intérêt d'aller à Caen ? Un camarade de la CGT a eu raison de dire : « On a déjà du mal à se mettre d'accord pour aller au ministère, alors aller à Caen ! »

— N'oublions pas nos revendications. On cherche à nous emmener dans une voie qui n'est pas celle de la satisfaction des revendications.

— Je veux mes neuf jours et demi de RTT et on me parle d'organiser un concert à l'hôpital ! Mais la grève, ce n'est pas la fête de la musique, c'est pour gagner !

— Pour moi, il ne faut pas sortir de nos objectifs ! Il faut rester droit, sur nos revendications.

— Le souci, c'est que tout est fait pour qu'on n'aille pas au ministère, qu'on laisse la ministre tranquille. Les uns disent le 18 juin à Caen, les autres : « Le 18 juin, on appelle à faire des piquets de grève dans toute la France en solidarité avec Paul-Guiraud. » Mais c'est sans attendre qu'il faut aller au ministère avec les fédérations pour nos revendications.

— Le seul moyen d'avancer, c'est de s'adresser à ceux qui décident, à la ministre. On va se battre pour obtenir un rendez-vous au ministère et y aller.

Propos recueillis le 6 juin ■

GRÈVE DANS LES CRÈCHES À PARIS LE 3 JUIN

Les personnels de crèche face à la mairie PS-PCF

Deux cents personnels de crèches étaient rassemblés à Paris, mardi 3 juin, place de l'Hôtel de Ville, en grève et en manifestation à l'appel de la CGT Petite enfance.

Reportage

Emmanuelle Lavandière, responsable du syndicat CGT, s'adresse aux manifestants : « On ne peut plus assurer nos missions faute d'effectifs suffisants. Nous nous retrouvons dans une mutualisation forcée qui nous épuise et nous met dans l'insécurité, obligés de nous séparer d'un membre de l'équipe envoyé dans une autre crèche. Les horaires sont modifiés presque tous les jours. On se retrouve avec des groupes d'enfants au-delà des normes. On en a assez !

Mme Versini, la nouvelle élue chargée de la petite enfance à la mairie, n'a pas daigné se déplacer pour rencontrer la CGT. Voilà la considération de la mairie ! Pour la Ville de Paris, ce sont des données comptables. Ils manipulent des chiffres. Nous, nous avons des enfants à accueillir. »

A tour de rôle, de nombreux grévistes prennent la parole :

« Les enfants sont considérés comme du bétail et les personnels aussi.

— Nous ne voulons pas faire de la garderie. C'est un métier merveilleux, mais on nous l'a gâché !

— Il faut que la Ville de Paris mette les moyens. On ne défend pas seulement nos conditions de travail mais aussi la sécurité et l'accueil des enfants !

— Il m'arrive d'être seule avec dix-huit enfants, alors que la norme, c'est un pour huit !

— Quand on est deux pour vingt enfants, quel bébé choisit-on quand tous pleurent ? On est comme des lapins dans un clapier. Ce sont des enfants, pas des feuilles de papier que l'on classe !

— Qui n'arrive pas au travail la boule au ventre ? C'est pour les enfants qu'il faut se battre. Si on ne dit pas stop, ça va continuer. »

La responsable CGT reprend la parole : « La Ville de Paris nous dit qu'il n'y a pas assez de person-

nels qui sortent des écoles. Mais en 2012-2013, il y a eu moins d'agents formés en tant qu'auxiliaires. On nous dit que le niveau n'est pas assez élevé. Mais combien de fois nous a-t-on empêchés d'aller à ces formations parce qu'il manquait du personnel ? C'est leur faute à eux ! Il y avait une école de formation interne à la Ville de Paris ; la CGT demande qu'elle soit remise en place pour répondre aux besoins d'accueil des enfants. »

D'autres personnels interviennent : « Ouvrir des crèches quand il n'y a pas de personnel, c'est de la démagogie, c'est pour être élu, pas pour les enfants. »

— Pendant quatre mois, il n'y a eu aucun remplacement. Si on voulait travailler à la chaîne, on irait chez Renault.

Nous, on s'occupe d'enfants, c'est notre priorité pour qu'ils soient accueillis dans les conditions les meilleures.

— Dans notre crèche, nous avons toutes fait grève pour qu'elle soit fermée.

— Les personnels sont épuisés. On ne peut pas prendre nos congés, y compris les congés maternité ; on nous dit : « Déplacez-le ! » Les accidents du travail ont bondi. Pas assez nombreuses, on se dépêche, et l'accident est vite arrivé...

— Quand je vous entendez toutes parler ici, je me dis : je ne suis pas seule. »

Elles étaient venues des différents arrondissements de Paris : « Cette mobilisation, c'est pour nos revendications, résume la responsable CGT. Sans personnel supplémentaire, on n'arrivera pas à assurer nos missions. Il faut créer le rapport de force pour faire plier la Ville de Paris, pour avoir les personnels. Il faut qu'on soit tous ensemble, et ensemble, on y arrivera. Les parents nous confient leurs enfants, il faut qu'ils soient aussi avec nous. » C'est à une écrasante majorité que la grève est reconduite pour le jeudi 12 juin.

GrDF Ile-de-france

La grève des gaziers d'Ile-de-France contraint la direction à l'ouverture de négociations

Un agent de GrDF relate pour notre journal la grève relative aux accords sur le temps de travail qui vient d'avoir lieu sur les différents sites d'Ile-de-France et qui a contraint la direction à un premier recul.

Il y a un an était conclu un accord local sur le temps de travail dans l'entreprise.

Cet accord a modifié les horaires des gaziers, leurs zones d'intervention et a réorganisé le travail à la défaveur des agents.

Les conditions de travail ont donc été dégradées. Les zones d'intervention des agents ont également été modifiées juridiquement.

De trois zones (Ile-de-France ouest, Paris, Ile-de-France est) avec des employeurs différents, on est passé à une situation où il n'y a plus qu'un seul employeur.

En prenant contact entre collègues, nous nous sommes rendu compte que les droits étaient différents selon les zones. En effet, selon la zone, les accords sur le temps de travail sont différents, alors que nous avons le même métier et le même statut.

La direction a engagé des discussions avec les fédérations syndicales pour fusionner les accords.

Et, au même moment, a commencé à s'exprimer parmi les agents la nécessité que des négociations soient ouvertes sur les revendications avant toute signature par les fédérations syndicales sur la fusion des accords.

A Paris, à la suite du refus des organisations syndicales de signer un quelconque accord

“Une première victoire des gaziers, qui a permis de réaliser l'unité des organisations syndicales sur les revendications”

sans négociations, les gaziers ont subi une décision unilatérale de l'employeur (DUE), qui a fait voler en éclats tous les accords antérieurs et supprimé toutes les RTT pendant six mois. Les gaziers du site se sont mis en grève.

Les agents des autres sites (Fontenay-sous-Bois, Alfortville, Villeneuve-le-Roi, Blanc-Mesnil) se sont alors aussi posés la question de la grève.

A l'initiative de FO et de la CGT, une journée de grève a été décidée le 3 juin, à l'issue de laquelle s'est tenue une assemblée générale d'où est sorti un tract commun des grévistes avec les deux organisations syndicales pour l'ouverture de négociations et la dénonciation des différents accords sur le temps de travail. Dans cet appel, ils indiquent : « Nous considérons que ces accords sont une dégradation de nos conditions de travail et mettent en danger les usagers. » Ils dénoncent les équipes en flux tendu, le manque de personnel au moindre problème, le

report de dépannages après 21 heures, avec tous les inconvénients occasionnés pour les usagers : pas d'eau chaude, pas de chauffage, pas de cuisinière, etc. Tout cela dans un contexte où les factures augmentent et où les salaires baissent. Les gaziers demandent donc des horaires adaptés pour réaliser l'ensemble de leurs missions, et le paiement des primes liées à leur statut. A la suite de la grève dans l'unité, le patron a été contraint d'ouvrir des négociations.

En effet, le 6 juin, une centaine d'agents se sont rassemblés devant le siège de la direction d'Ile-de-France, où le directeur a finalement décidé de recevoir une délégation des grévistes avec les organisations syndicales. Alors que le directeur restait sur ses positions, refusant toute ouverture de négociations, au bout d'une heure et demie, un délégué syndical qui siège au comité central d'entreprise est venu annoncer que la direction centrale rouvrirait les négociations jusqu'à la fin du mois de septembre, désavouant le directeur d'Ile-de-France. Il s'agit d'une première victoire découlant de la mobilisation massive des gaziers, qui a permis de réaliser l'unité des organisations syndicales sur les revendications en quelques jours.

Propos recueillis par Laurence FAYARD ■

HAUTS-DE-SEINE

Paroles de grévistes. Une réunion autour du journal "Informations ouvrières"

Grève à la plate-forme téléphonique de la CPAM

Le comité de Nanterre du POI communique le compte rendu d'une réunion d'employés de la Sécurité sociale (adhérents du POI et non adhérents) autour du journal *Informations ouvrières*, qui s'est tenue à la suite d'une grève à la plate-forme téléphonique de Nanterre (MB 15).

Ces « paroles de grévistes », qui relatent comment les employés, confrontés à des conditions de travail insupportables, se sont tournés vers leurs organisations syndicales pour préparer la grève et organiser les délégations à la direction, ramènent aux questions que se posent aujourd'hui les travailleurs dans de nombreux secteurs professionnels : comment les faire reculer, comment préparer les conditions du « tous ensemble » pour porter un coup d'arrêt à cette politique ?

C'est pourquoi, notre comité du POI a décidé de se saisir de la proposition formulée en conclusion du compte rendu de cette réunion. Nous allons prendre les dispositions pour faire connaître ces paroles de grévistes dans les différentes entreprises de la ville.

D'ores et déjà, une réunion de militants, fonctionnaires à la préfecture, dont plusieurs participeront à la conférence du 14 juin pour l'indépendance du mouvement ouvrier, est prévue le 12 juin, au cours de laquelle nous ferons connaître ce document.

Cette initiative rejoint celle que notre comité a lancée, avec des militants rencontrés dans la campagne des élections municipales, militants issus du Front de gauche, du Parti de gauche et du PCF. Nous avons en effet décidé d'éditer un bulletin commun sur la ville, dans lequel notre comité s'exprime comme tel. Ces éléments convergent vers la préparation du V^e Congrès ouvert du POI. Le numéro 2 de ce bulletin, qui prend position contre la réforme territoriale et refuse la mise en place de la Métropole du Grand Paris, est d'ailleurs en préparation. A partir de ce bulletin numéro 2 a été lancée la perspective d'organiser en commun une réunion publique sur la ville.

Le bureau du comité de Nanterre du POI

"Nous travaillons sur deux "plateaux", l'un à Puteaux, l'autre à Nanterre. Les conditions de travail que nous vivons sont extrêmement difficiles. Nous sommes soumises à un harcèlement perpétuel, qui a des répercussions sur toute notre vie.

Concernant les congés, par exemple, depuis trois ans, des collègues ne peuvent pas les prendre en juillet ou en août, et ils viennent de se les voir interdire à cette période encore cette année.

Quand on est malade, c'est réflexion sur réflexion. Avec les pressions qui s'exercent, c'est comme si on ne pouvait pas non plus avoir d'enfant malade.

Des collègues qui étaient en mi-temps thérapeutique, donc malades, ont été soumis à des pressions pour qu'ils ne prennent pas de mi-temps.

— La direction n'hésite pas à utiliser contre les agents l'article 48 sous les prétextes les plus divers. Il s'agit d'un dispositif de la convention collective nationale mis en œuvre par le directeur lorsqu'il envisage de sanctionner les fautes individuelles des agents, et qui peut aboutir à des licenciements.

DES LICENCIEMENTS ? À LA SÉCURITÉ SOCIALE ?

— Les employés en CDD sont directement visés. Ils sont en grand nombre sur la plate-forme et représentent plus d'un quart des effectifs. On les menace : "Si tu veux te prendre un article 48, continue comme ça !"

— Et pour ceux qui protestent et ne sont pas en CDD, il y a le blocage de l'évolution de carrière.

— Pour les CDD, il s'agit d'un véritable esclavage. Pour obtenir les "résultats" (c'est-à-dire un taux de "décrochés" de 90 % des appels téléphoniques enregistrés que la caisse doit déclarer à la caisse nationale d'assurance maladie), on les fait travailler au-delà de leurs heures contractuelles sans qu'ils soient payés. Ainsi, sur un mois, les collègues peuvent avoir dix heures de travail non payées. Le record atteint est de trente heures. C'est du travail gratuit. Et on dit aux CDD : "Taisez-vous ! Sinon, c'est la porte." De la même manière, des CDD ont travaillé pendant un an sans un seul jour de congé (en dehors des week-ends). Ce volant de CDD est extrêmement important pour exercer une pression contre nous.

— Oui, il faut qu'il y ait un certain nombre d'appels enregistrés. Alors, on nous demande de ne pas répondre vraiment aux assurés. Plus précisément, on nous demande de décrocher et de raccrocher, comme ça, cela compte pour une communication passée, un appel, mais l'as-



Photo DR

"Nous proposons aux employés, aux travailleurs des entreprises de Nanterre de prendre connaissance de ces "paroles de grévistes", de leur répondre"

suré, lui, n'a eu aucune réponse. Ils veulent un taux de 85 % de "décrochés", plutôt 90 %. Mais la vérité, c'est qu'on dit qu'il y a un "incident technique", et on raccroche.

— Donc, pendant tout un temps, avec cette épée de Damoclès au-dessus de la tête, on a subi, parce qu'on avait peur de perdre notre travail. En effet, cette pression est d'autant plus insupportable qu'elle s'exerce contre des personnes qui sont déjà en situation de précarité et ont besoin de leur boulot pour vivre. Mais subir, ça va un moment. Alors, on a pris contact avec les syndicats.

— Moi, quand je suis entrée à la Sécurité sociale, j'étais heureuse. C'était une grande institution. Pour moi, la Sécurité sociale, c'est le pilier de la société, une valeur majeure de notre pays, c'est notre histoire. La Sécurité sociale, c'est quelque chose de grand. J'étais fière, à 25 ans, d'y trouver un travail. Et j'ai été déçue. Quand on nous impose de "répondre" ainsi, on véhicule nous-mêmes l'idée qu'on ne sert à rien.

— Moi, trouver un travail à la Sécurité sociale, c'était la plus grande chance de ma vie. Et aujourd'hui, ce travail qui m'a sauvé la vie est en train de me détruire. Donc, à un moment, c'en a été assez.

On a vu les syndicats, on a discuté, on a élaboré nos revendications et préparé la grève. Et le lundi, on l'a fait : la grève. Nous avons débrayé à 90 %. L'après-midi, on s'est rendu à la direction pour négocier. Les portes étaient closes, au propre comme au figuré. On a discuté pour savoir ce qu'on allait faire. Après discussion, on a voté à main levée la reconduction de la grève. Devant notre détermination, la direction, qui avait dit qu'elle ne négocierait pas, a finalement dit qu'elle allait nous recevoir. Le lendemain, il y avait trois délégués de chaque plate-forme dans la délégation, avec toutes les organisations syndicales. Il faut dire qu'il y a des mois que les syndicats préviennent la direction de la situation des plates-formes, des téléconseillers. D'ailleurs, il faut aussi savoir qu'ils ont été jusqu'à recourir à l'article 48 contre les trois secrétaires de syndicat qui avaient apporté leur soutien à la grève.

— En fait, ce dont il s'agit, c'est du respect des droits, de la convention collective, des horaires, du droit au congé maladie. La direction a dit qu'elle allait répondre, et un rendez-vous a été pris. Mais depuis, des pressions sont exercées, en particulier contre tous ceux qui étaient dans la délégation. Ils reçoivent des lettres les menaçant de sanction. Nous avons prévenu le syndicat.

— Pour que vous compreniez bien la situation, je vais vous donner mon exemple. Pour des raisons médicales, je dois me rendre fréquemment aux toilettes. Cela m'a été refusé. A chaque fois que j'y allais, on me demandait de me justifier. J'avais honte. J'ai été obligée de

demander une prescription médicale indiquant que je devais aller aux toilettes régulièrement, sinon je devais demander la permission à chaque fois.

— Une autre collègue avait des douleurs. On lui a dit : "Vous n'avez qu'à apporter une bouillotte." Elle est donc venue au travail avec une bouillotte.

— Le fait de faire la grève a été ressenti comme une libération. Tous étaient contents, on peut même dire fiers. Ceux qui avaient peur se sentaient libérés de cette peur.

Mais depuis, cette pression reprend. La bagarre est loin d'être terminée. Les menaces d'article 48 recommencent. Des collègues ont fait des malaises. Les responsables ne pourront pas dire qu'ils n'étaient pas avertis. Mais ils refusent de nous entendre. Que leur faut-il pour qu'ils répondent ? Une catastrophe, un drame ? Nous n'en sommes pas loin.

— Cette pression, c'est parce que la direction veut des résultats, du "chiffre". C'est dégradant pour nous, c'est dégradant pour les assurés sociaux. Mais attention, le personnel de toute la caisse commence à être informé. Beaucoup de collègues nous demandent où nous en sommes. Et on commence à se demander s'il ne faudrait pas y aller tous ensemble.

— En tout cas, nous avons commencé à retrouver notre dignité. On ne peut pas accepter cette situation absolument incroyablement des conditions de travail.

Nous proposons aux employés, aux travailleurs des entreprises de Nanterre de prendre connaissance de ces "paroles de grévistes", de leur répondre. Cela pour commencer à construire la chaîne ouvrière afin de préparer le "tous ensemble" qu'il faudra bien réaliser un jour pour bloquer les plans destructeurs du gouvernement et des patrons.

POI

Je souhaite prendre contact avec le Parti ouvrier indépendant Je souhaite adhérer

Nom, prénom : Adresse :

Code postal : E-mail :

Bulletin à retourner à : Parti ouvrier indépendant 87, rue du Faubourg-Saint-Denis 75010 Paris



Les syndicats — les Commissions ouvrières (CCOO) et l'Union générale des travailleurs (UGT) — appellent à rejoindre les manifestations (ici à Madrid) sous les mots d'ordre de « Réforme constitutionnelle, régénération démocratique », réclamant la convocation d'un référendum afin que le peuple puisse décider de la forme de l'Etat.

Photo AFP

“Referendum, Ya !” : Une vague républicaine à travers l'Espagne

Jean-Pierre Raffi

« *Referendum, Ya* » : à Madrid et partout en Espagne, des dizaines de milliers de travailleurs, militants et jeunes, mobilisés depuis l'abdication du roi Juan Carlos, manifestent pour réclamer le retour à la République. Dès le soir du 2 juin, quelques heures après l'annonce par le roi Juan Carlos de sa décision d'abdiquer, une vague républicaine a envahi le pays.

« *L'Espagne, demain, sera républicaine* », criaient des dizaines de milliers de manifestants, agitant le drapeau rouge, or et violet de la Seconde République espagnole, proclamée en avril 1931 et balayée en 1939 par la dictature franquiste, après trois ans de guerre civile.

De Madrid à Barcelone... “L'Espagne, demain, sera républicaine”

Le « prince héritier » Felipe, dont toutes les forces politiques institutionnelles voudraient faire, après son père, l'instrument

de la continuité du régime, est ainsi appelé à devenir le prochain roi d'Espagne. Auparavant, la Chambre des députés, le 11 juin, puis le Sénat, devront avoir voté une loi autorisant l'abdication de Juan Carlos. Le résultat peut paraître scellé d'avance, les partis favorables à la monarchie, essentiellement le Parti populaire, de droite, qui gouverne l'Espagne, et le Parti socialiste, rassemblant plus de 80 % des sièges au Parlement élu en 2011. Mais c'est compter sans la violente crise économique et politique dont les dernières élections européennes ont montré toute la profondeur en Espagne et dans toute l'Union européenne, nourrissant un rejet de la monarchie et de toutes les institutions. Selon une enquête réalisée au lendemain de l'abdication du roi, 62 % des Espagnols exigent la convocation d'un référendum pour décider si l'Espagne doit demeurer une monarchie ou redevenir une République. Cette crise qui secoue l'Espagne traverse en réalité, sous des formes diverses, tous les pays de l'Union européenne, mettant plus que jamais à l'ordre du jour le plein rétablissement de la souveraineté des peuples, la rupture avec l'Union européenne, l'euro et tous les diktats de la troïka (Commission européenne, BCE et FMI).

Espagne : nouvelles vagues de manifestations contre la monarchie

“Non au couronnement de Felipe ! Les peuples ont le droit de décider !”

Andreu Camps

Ce samedi 7 juin, dans toutes les villes d'Espagne, de nouvelles manifestations se sont développées contre l'intronisation du fils du roi Juan Carlos qui a abdiqué le lundi 2 juin. Dans toutes les grandes villes se sont constituées des juntas républicaines qui rassemblent différentes organisations ouvrières et démocratiques. Pour leur part, les grands syndicats — les Commissions ouvrières (CCOO) et l'Union générale des travailleurs (UGT) — appellent à rejoindre ces manifestations sous les mots d'ordre de « *Réforme constitutionnelle, régénération démocratique* », réclamant la convocation d'un référendum afin que le peuple puisse décider de la forme de l'Etat.

LA CÉRÉMONIE EXPRESS DE L'INTRONISATION

De toute évidence, c'est l'improvisation et la précipitation, produit de l'aggravation de la crise politique après le 25 mai (élections européennes), qui a accéléré l'abdication, mais rien n'était préparé au plan constitutionnel et le calendrier arrêté par le gouvernement est loin d'être clair. Ainsi, le mercredi 11 juin, les Cortes doivent voter la loi d'abdication, et le jeudi 19 le Congrès (les Cortes et le Sénat réunis) doit voter l'intronisation du nouveau roi. Le gouvernement a annoncé qu'il n'y aurait aucun invité à cette cérémonie, ni messe ni défilé militaire. Ils veulent tout faire à toute vitesse pour tenter d'empêcher qu'un mouvement en profondeur, qui a commencé à se développer contre la monarchie, prenne une forme insurrectionnelle. En effet, dès le lundi 2 juin, dans beaucoup de quartiers des grandes villes et dans des villages moyens, se sont formées des assemblées qui ont discuté de la manière

de poursuivre la mobilisation. Ces assemblées, regroupant des militants de toutes tendances et notamment des militants syndicaux, ont commencé à poser la question des formes d'organisation, reprenant les traditions qui existaient dans les années 1930 et les années qui ont précédé et suivi la mort de Franco.

Pendant ce temps, les forces institutionnelles du Parti populaire (PP) de Rajoy et la direction Rubalcaba du Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE) cherchent à renouveler le pacte d'octobre 1977 qui avait débouché, entre autres, sur la Constitution monarchiste du 6 décembre 1978.

UNE RÉBELLION TRAVERSE LE PSOE

L'immense majorité des militants socialistes sont profondément républicains et antimonarchistes. Alfredo Rubalcaba, le secrétaire actuel du PSOE, a décrété que tous les députés socialistes devaient voter l'intronisation, et que toutes les instances du parti doivent les soutenir. De nombreux députés ont réclamé la liberté de vote. Les Jeunesses socialistes se sont prononcées pour cette liberté. Plusieurs responsables régionaux demandent un référendum. Dans plusieurs mairies socialistes, le drapeau républicain a été hissé, ainsi que dans des sièges de l'UGT. Il est évident que le congrès extraordinaire que Rubalcaba a convoqué pour la fin juillet a pour but de « normaliser » le parti pour le mettre au service de l'intronisation monarchiste.

“SEUL LE PEUPLE A LE DROIT DE DÉCIDER !”

Dans une des juntas républicaines qui s'est constituée, « la junta de Séville pour la République », un manifeste a été adopté sous le titre : « *Non au couronnement de Felipe ! Les peuples d'Espagne ont le droit de décider !* » :

« *Pour les travailleurs, les jeunes, le peuple, il est incompréhensible que les partis qui disent défendre les travailleurs, la démocratie, le droit des peuples, puissent cau-*

“Pour les travailleurs, les jeunes, le peuple, il est incompréhensible que les partis qui disent défendre les travailleurs, la démocratie, le droit des peuples, puissent cautionner la farce de la continuité monarchiste”
(extrait du Manifeste de la “junte de Séville pour la République”)

tionner la farce de la continuité monarchiste (...). Il est absolument nécessaire de rendre la parole au peuple. La volonté populaire ne peut pas être de nouveau détournée. Aucun député qui se dit socialiste, de gauche, nationaliste ou démocrate, ne peut avaliser la farce de la succession par son vote. C'est pour cette raison que nous appelons tous les députés qui représentent la majorité progressiste de ce pays à ne pas avaliser cette farce. Seul le peuple, seul souverain, a le droit de décider ! »

Les travailleurs, la classe ouvrière d'Espagne qui est une dans tout le pays, sont les seuls, avec leurs organisations, qui peuvent ouvrir une issue démocratique au régime monarchique, régime défenseur des intérêts exclusifs du capital financier, de toutes les institutions réactionnaires de l'armée à l'Eglise, et faire-valoir des intérêts américains.

2 000 millions de dollars

A la mort de Franco, le 20 novembre 1975, Juan Carlos était intronisé roi d'Espagne.

La maison royale était à l'époque en banqueroute et criblée de dettes. Selon la chaîne américaine NBC (3 juin), prenant appui sur un reportage du *New York Times*, la fortune du roi est estimée à 2 000 millions de dollars.

C'est « le bénéfice » de trente-neuf années de règne.

Cela explique que le gouvernement Rajoy prépare une loi pour mettre le roi à l'abri de toute poursuite judiciaire et fiscale. Exemple à suivre pour d'autres régimes ?...

Portugal

Le gouvernement a de nouveau présenté des mesures budgétaires de rigueur

Pour la troisième fois, le Tribunal constitutionnel annule des mesures gouvernementales

Carmelinda Pereira
(ex-députée à l'Assemblée constituante de 1974, membre du secrétariat du POUS)

C'est un formidable rejet de l'Union européenne et de tous ses plans de rigueur qui a été émis par le peuple portugais lors des élections au « Parlement » européen le 25 mai dernier. Les abstentions et les votes blancs et nuls atteignent 68,6 % de l'électorat.

Parmi les 31 % qui ont voté pour les partis politiques ou les coalitions, le PS (le plus grand parti d'opposition) qui, lors des européennes de 2004 obtenait 44,3 % des votes exprimés, n'en obtient cette fois qu'à peine 31,4 %. La CDU, coalition du Parti communiste portugais et des « Verts », n'obtient que 12,7 %, et le Bloc de gauche, avec 4,6 %, perd près de 233 000 voix (une chute de plus de 60 % par rapport à 2009). Le PSD et le CDS, partis au gouvernement qui se sont présentés en coalition, obtiennent leur plus faible résultat historique, avec à peine 9,5 % des inscrits.

Ces résultats expriment, de façon criante, la très forte exigence de la grande majorité du peuple d'en finir avec un gouvernement subordonné à l'Union européenne, à la Banque centrale européenne et au FMI.

Personne ne peut ignorer que les institutions sont aujourd'hui confrontées à une profonde crise politique, qui fait craindre à Mario Soares, dirigeant historique du PS, des explosions sociales incontrôlables.

L'appareil du PS se divise, au vu de tous, avec l'annonce d'Antonio Costa (maire de Lisbonne) de sa candidature au poste de Premier ministre, en même temps qu'il demande au secrétaire général du PS la convocation, en urgence, d'un congrès de son parti.

Telles sont les circonstances dans lesquelles, pour la troisième fois, la majorité des juges du Tribunal constitutionnel (TC) annule trois mesures du budget de l'Etat (baisse des salaires et des pensions des fonctionnaires, baisse de l'aide au chômage et baisse de l'aide pour maladie) en les déclarant anticonstitutionnelles.

De la même façon, la Commission européenne a déclaré que la réforme du système salarial de la fonction publique, du paiement des pensions de retraite (en accord avec la « soutenabilité » du système de Sécurité sociale) était urgente, et que les augmentations salariales devaient « dépendre de la productivité ». Et elle a mis en garde contre une augmentation du salaire minimum

“Une totale contradiction entre les exigences du capital financier et les institutions héritées de la révolution de 1974”

national, le plus bas des pays de l'Union européenne (il n'est que de 485 euros !), que la Commission considère trop élevé. Le commissaire européen Olli Rehn se dit fatigué de ces frustrations au Portugal, alors que José Manuel Barroso, président de la Commission européenne, affirme que le gouvernement doit présenter de toute urgence un nouveau plan de mesures, en remplacement de celui qui a été annulé.

L'instrumentalisation de l'Assemblée de la République par le gouvernement aigüise les contradictions en son sein et rend plus claire, aux yeux de nombreux militants des partis d'opposition, l'attitude de subordination au gouvernement des députés de ces partis. Les militants de ces partis se demandent pourquoi leurs députés continuent à maintenir au pouvoir un gouvernement et une « majorité » totalement suspendus en l'air (aux dernières élections, ils n'ont eu les voix que d'un électeur sur dix !).

Le déroulement des événements au Portugal, après les élections au « Parlement » européen, apparaît comme une succession de faits qui interagissent, au plus haut niveau des institutions de l'appareil d'Etat et du principal parti d'opposition, révélateurs de la crise politique qui les atteint tous, devant la peur d'un mouvement de masse qui peut se déchaîner à tout moment à partir d'un événement fortuit.

Ces éléments montrent la totale contradiction entre les exigences du capital financier et les institutions de la République, à commencer par la Constitution actuelle héritée de la révolution prolétarienne de 1974.

Les militants du Parti ouvrier d'unité socialiste (POUS), partie prenante du « Mouvement pour le retrait du mémorandum de la troïka », participent au processus de discussion politique avec des militants de ce mouvement pour l'élargir à tous les militants à la recherche de l'unité autour d'une orientation politique ouvrant une issue positive à la classe ouvrière et à la majorité du peuple portugais

XXI^e Rencontre pour la défense des conventions de l'OIT et de l'indépendance des organisations syndicales

SAMEDI 7 JUIN 2014 - GENÈVE

Samedi 7 juin à Genève, à l'occasion de la conférence annuelle de l'Organisation internationale du travail (OIT), l'Entente internationale des travailleurs et des peuples (EIT) organisait pour la vingt et unième année consécutive sa rencontre de syndicalistes pour la défense des conventions de l'OIT et de l'indépendance des organisations syndicales.

Partout, sous des formes différentes, un même combat pour défendre les organisations de la classe ouvrière

Après le message de bienvenue de Max Robert, au nom des militants syndicalistes de Suisse accueillant la rencontre, Daniel Gluckstein, l'un des deux coordinateurs (avec Louisa Hanoune) de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, déclarait en ouverture des travaux : « L'OIT est soumise à des pressions grandissantes (...). Nous assistons à une offensive coordonnée, internationale et nationale, visant à remettre en cause tous les droits et garanties arrachés par la classe ouvrière et ses organisations, c'est-à-dire, dans un même mouvement, les conventions de l'OIT mais aussi les droits et garanties, les statuts, conventions collectives, Codes du travail sous les formes nationales où ils ont été arrachés dans chaque pays par la lutte de classe. »

Donnant l'exemple de « l'économie informelle », question à l'ordre du jour de la conférence annuelle de l'OIT cette année, il cite le rapport de son conseil d'administration, qui affirme : « Beaucoup de ceux qui travaillent dans l'économie informelle ont un sens aigu des affaires, l'esprit créatif, un dynamisme, une capacité d'innovation, potentiel qui peut arriver à prospérer si l'on élimine certains obstacles. L'économie informelle peut servir de pépinière à certaines entreprises et être l'occasion de créer des qualifications sur le tas. »

« Quels sont les obstacles ? », interroge Daniel Gluckstein. « Ce verbiage est traduit dans toutes les langues de la planète et il s'exprime dans les directives et les décisions de tous les gouvernements, de toutes couleurs politiques, dès lors qu'ils se soumettent aux exigences du capital financier, du Fonds monétaire international, de la Banque mondiale et des institutions continentales du type Union européenne. Nous savons que ce verbiage sur “l'excès” de réglementation, “l'excès” de garanties, sert de levier pour remettre en cause partout les droits collectifs, les statuts, les conventions collectives. Nous savons que partout, les gouvernements qui veulent mettre en œuvre ces politiques exigent des organisations ouvrières non seulement qu'elles renoncent à défendre

ces droits collectifs, mais plus encore, qu'elles s'associent à l'élaboration et à la mise en œuvre de ces politiques. »

Une question sur laquelle reviennent les militants syndicalistes Gotthard Krupp (Allemagne) et Pascal Samouth

“Nous assistons à une offensive coordonnée, internationale et nationale, visant à remettre en cause tous les droits et garanties arrachés par la classe ouvrière et ses organisations”

(France) dans leurs contributions. Le premier, de retour du congrès de la Confédération syndicale internationale (CSI), n'a pas manqué de noter que Michael Sommer, ancien représentant de la centrale syndicale allemande DGB et président en fin de mandat de la CSI, a dit en substance la chose suivante : en Europe, nous voyons les droits des travailleurs attaqués, et tous les droits que nous avons acquis il y a soixante-dix ans sont remis en cause. Avons-nous mené ces luttes en vain ? Il a ajouté : « Nous avons cru à la “gouvernance globale”, mais tous les gouvernements sont soumis au capital international, et il n'y a pas de gouvernance mondiale. » Rappelons, a dit Gotthard Krupp, que cette question de la tentative d'intégrer les organisations syndicales dans le G 20 avait été posée à la tribune de notre rencontre en juin 2010.

Saluant les travailleurs des transports de São Paulo (Brésil) en grève à la veille de la Coupe du monde de football malgré le climat d'union sacrée, qui prouvent à nouveau que la classe ouvrière existe à travers ses organisations, Pascal Samouth

a pour sa part donné quelques éléments de la situation de la lutte des classes en France, du 15 octobre sur la question des retraites, au 18 mars contre le pacte de responsabilité, que les deux principales confédérations ouvrières, dont celle à laquelle il appartient, ont refusé de signer.

A travers ce « pacte » et les mesures d'austérité du gouvernement Valls, rappelle Pascal Samouth, « c'est non seulement la Sécurité sociale, non seulement tout ce qui est issu de 1945, mais il faut même remonter plus loin, c'est 1789 et la grande Révolution française, qui a fondé les communes, les départements pour assurer l'égalité des droits, qui sont remis en cause ».

Et de conclure son exposé sur l'importance du dépôt d'un préavis de grève reconductible à la SNCF. Le camarade informe les participants sur l'importance, dans ce contexte, de la conférence nationale pour l'unité et la résistance du 14 juin à Paris.

Des questions abordées par de nombreux militants de toutes nationalités, de la lutte pour le retrait de la signature de la confédération syndicale CGIL du « pacte » d'austérité en Italie (nous y reviendrons la semaine prochaine), à l'importance de la grève des travailleurs d'Amazon en Allemagne, qui se sont saisis de leur syndicat Ver.di pour exiger leur intégration dans la convention collective.

Rendant compte des débats dans la conférence de l'OIT, un responsable syndical du Bénin a ainsi résumé : « Le “dialogue social” est une belle diversion. Au Bureau international du travail (BIT), j'ai vu le patronat élever le ton et dire : vous avez fait des concessions l'an dernier, il faudra en faire encore plus cette année. Mais maintenant, ils demandent de remettre en cause le droit de grève. J'ai dit en séance : “Si le syndicat perd le droit de grève, il perd son âme, et il devient une ONG.” »

Informations internationales, le bulletin de l'Entente internationale des travailleurs et des peuples, rendra compte dans les prochaines semaines des communications faites lors de la rencontre.

Dominique FERRÉ ■

Informations ouvrières, tribune libre de la lutte des classes
30 juin > Clôture de la campagne des abonnements d'été
2 juillet > Premier numéro des abonnements d'été

Abonnez-vous
pour l'été !

Brésil

1^{er} juin 2014 : journée continentale pour le retrait d'Haïti des troupes de l'ONU

Les troupes de la Minustah hors d'Haïti !

2004-2014 : 10 ans, ça suffit !

“Nous disons non à l'occupation !”

Jean-Pierre Raffi

A l'initiative de la Coordination haïtienne pour le retrait des troupes de l'ONU, qui regroupe des organisations et des militants politiques, syndicalistes et démocratiques, une journée continentale de mobilisation était organisée le 1^{er} juin dans tout le continent nord et sud-américain.

Ce jour marquait en effet le 10^e anniversaire du débarquement des troupes de l'ONU (Minustah) sur le territoire souverain de la République d'Haïti. Des meetings, manifestations, rassemblements, délégations auprès des gouvernements (à commencer par ceux impliqués militairement dans cette occupation) ont eu lieu en Haïti même et dans de nombreux pays du continent américain.

Parmi ces nombreuses initiatives, on notera celles de députés et de sénateurs réunis dans leurs enceintes parlementaires respectives en appui à la résolution du Sénat haïtien, qui réclame le départ de la Minustah. Au centre de toutes ces initiatives, trois exigences : le retrait des troupes de l'ONU, l'indemnisation des victimes du choléra consécutif à l'occupation, la restitution des sommes colossales extorquées au peuple haïtien lorsqu'il a conquis son indépendance...

Dans le même temps, les manifestations sous les mots d'ordre :

« *Dehors Martelly !* », se multiplient en Haïti contre le gouvernement fantoche présidé par Michel Martelly, installé voici dix ans par les troupes américaines, dont il est la marionnette.

« *Dix ans ça suffit ! C'est inacceptable ! Nous disons non à l'occupation !* » : ces mots d'ordre scandés dans les rues de Port-au-Prince, des Gonaïves, de Cap-Haïtien... manifestent on ne peut plus clairement le rejet de l'« accord » dit d'El Rancho, signé sous la pression de Washington, qui fixe « *préférentiellement* » (sic !) au 26 octobre 2014 les élections des députés, du tiers des sénateurs et des collectivités locales. Un « accord » que le Sénat et les principales organisations politiques haïtiennes ont rejeté.

Comment peut-il y avoir des élections démocratiques dans un pays occupé militairement ?

La démocratie exige le retrait de toutes les troupes étrangères présentes sur le sol et dans les eaux territoriales haïtiennes.

La démocratie exige aujourd'hui la convocation d'une Assemblée constituante disposant de tous les pouvoirs, assemblée par la voix de laquelle le peuple souverain définira lui-même, par ses représentants élus et révocables, la forme et le contenu des institutions qu'il entend mettre sur pied.

On lira dans cette page quelques-uns des comptes rendus de cette journée envoyés par nos correspondants dans les Amériques.



Photos correspondants

Compte rendu avec nos correspondants

Le 22 mai, le conseil municipal de São Paulo a tenu une session solennelle de remise du titre de citoyen de la ville de São Paulo au sénateur haïtien Jean-Charles Moïse.

Initiative de la conseillère municipale Juliana Cardoso (Parti des travailleurs (PT)), la session solennelle, appelée conjointement avec le comité « Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-mêmes », a été un véritable meeting pour le retrait des troupes de l'ONU d'Haïti, dans le cadre de la « Journée continentale » pour la fin de l'occupation militaire de ce pays.

Outre la conseillère municipale Juliana Cardoso, étaient à la tribune les députés du PT Adriano Diogo (Etat de São Paulo) et Renato Simoes (député fédéral) ; les conseillers municipaux du PT (São Paulo) José Américo Dias (président du conseil municipal) et Paulo Fiorilo, président du directoire municipal du PT- São Paulo ; Joao B. Gomes,

pour la Centrale unique des travailleurs (CUT) ; Milton Barbosa, pour le Mouvement noir unifié, et Flavio Jorge, pour la CONEN ; Erik Bouzan, pour la Jeunesse du PT ; Lua Cupollillo de Jeunesse Révolution ; Markus Sokol, membre du directoire national du PT ; Gégé, de la Centrale de mouvements populaires, et Cleiton Gomes, directeur du Syndicat des professeurs municipaux de São Paulo ; Antonio Pinto et Catia Silva représentaient le secrétariat pour l'égalité raciale de la mairie de São Paulo.

Une délégation significative d'immigrants haïtiens était présente. José Américo Dias, qui est également membre de la commission exécutive nationale du PT, a réaffirmé : « *Je suis pour le retrait des troupes.* » Le président du PT municipal de São Paulo s'est aussi mis à disposition de la campagne pour le retrait des troupes

d'Haïti, et la conseillère municipale Juliana, qui est aussi membre de la commission exécutive nationale du PT, a indiqué que « *la diplomatie du Brésil en Haïti mettait en question cette concession, mais avec le comité et les mouvements, nous avons maintenu cette décision.* »

Et, provoquant une réaction enthousiaste des Haïtiens, elle a ajouté : « *Nous sommes avec vous jusqu'au bout.* »

Au cours de cette troisième visite au Brésil, le sénateur haïtien Jean-Charles Moïse, a également participé à des activités à Brasilia les 20 et 21 mai. A la Chambre des députés, il y a eu l'audience publique sur la présence des troupes brésiliennes en Haïti, à l'initiative des députés fédéraux Fernando Ferro (PT, Pernambuco), et Renato Simoes (PT, São Paulo).

Fernando Ferro a déclaré : « *La présence militaire du Brésil en Haïti me préoccupe. Le gouvernement doit adopter une position de transition vers le retrait des troupes.* »

Renato Simoes, qui a demandé l'audience publique, s'est dit également favorable au retrait progressif des troupes brésiliennes, comme le réclame la résolution du Sénat haïtien, ajoutant que « *nous devons introduire la discussion au Congrès sur le délai du retrait des troupes brésiliennes.* »

Dans la commission des droits de l'homme du Sénat, Jean-Charles Moïse s'est réuni avec les sénateurs Ana Rita (PT, Espírito Santo), Eduardo Suplicy (PT, São Paulo) et Wellington Dias (PT, Piauí). Ils ont décidé « *de demander que le Brésil prenne la tête des pays latino-américains pour le retrait* », même s'il n'y a pas de délai encore prévu.

Le sénateur a été reçu par le ministre de la Défense, Celso Amorim. Il a également été décidé de constituer une commission de sénateurs pour vérifier les conditions de vie des Haïtiens immigrants à São Paulo.

Les déclarations des députés Ferro et Simoes à l'assemblée générale de la municipalité pour le retrait des troupes d'Haïti ont été publiées dans

le bulletin des élus fédéraux (23 mai 2014) et dans *Voz do Brasil*.

Dans ses interventions au cours de ces différentes réunions, le sénateur a précisé que le sens de la présence des troupes de l'ONU en Haïti est de répondre à des intérêts étrangers à ceux du peuple haïtien et des peuples des pays qui ont envoyé des troupes. En recevant le titre de citoyen de la ville de São Paulo, il a déclaré :

« *En 2004, les troupes ont été envoyées avec la promesse de stabiliser le pays en six mois. La situation s'est-elle améliorée ? Non, à l'inverse, elle a empiré. Une résolution du Sénat d'Haïti adoptée à l'unanimité demande le retrait des troupes avant le 28 (mai 2014), mais il n'y a aucun indice prouvant qu'elles vont partir. Haïti n'est pas en guerre avec un autre pays et il n'est pas en guerre civile. Le combat pour la fin de l'occupation s'intègre dans l'union des peuples contre les forces impérialistes. Il vaudrait mieux envoyer des tracteurs que des tanks.*

« *Au nom d'un supposé désordre, la présence des troupes garantit l'exploitation de nos richesses naturelles par les oligarchies et par les monopoles multinationaux. Ils remettent en cause le droit du peuple à l'autodétermination, le droit d'avoir un pays indépendant et souverain.* » ■



La conseillère municipale Juliana Cardoso (Parti des travailleurs) remettant au sénateur haïtien Jean-Charles Moïse son titre de citoyen de la ville de São Paulo.

REPÈRES

● **29 février 2004** : un coup d'Etat est orchestré par l'impérialisme américain secondé par les gouvernements canadien, français et britannique. Les marines américains débarquent en force. Ils renversent et kidnappent le président de la République, Jean-Bertrand Aristide, démocratiquement élu. Le président américain réclame et obtient de l'ONU une résolution pour l'envoi d'une force internationale prétendument pour « *garantir la paix et la sécurité en Haïti* » : ce sera la Mission des Nations unies pour la stabilisation en Haïti (Minustah).

● **12 janvier 2010** : un tremblement de terre de magnitude 7 frappe l'ouest d'Haïti. On estime à plus de 200 000 le nombre de morts, hommes, femmes, enfants. Une catastrophe humanitaire majeure s'ajoute à l'occupation militaire du pays. La même année, les soldats de l'ONU ont, par négligence et mépris des populations, introduit une épidémie de choléra qui a déjà tué plus de 8 000 Haïtiens et infecté plus de 800 000 autres.

● **14 mai 2011** : un chanteur fraîchement rentré en Haïti et bénéficiant du soutien du gouvernement américain, Michel Martelly, est élu, par une fraude massive et évidente, président de la République.

● **Juin 2014** : dix ans après le coup d'Etat, le bilan de la Minustah se révèle particulièrement lourd pour le peuple, les travailleurs et la jeunesse haïtienne. Lourd en termes de remise en cause de la souveraineté, de négation des droits de l'homme et du droit du travail dans un pays où fleurissent les zones franches hérissées de miradors de l'ONU... Durant ces dix ans, les troupes de la Minustah ont été impliquées dans de nombreux meurtres, viols et massacres commis dans les bidonvilles de Cité Soleil, Bel Air, La Saline, Grand Ravine... Pour elles, l'immunité est synonyme d'impunité.

Parmi les autres mobilisations sur l'ensemble du continent américain

En plus de Haïti même, où de nombreuses initiatives étaient organisées par la coordination haïtienne pour le retrait des troupes de l'ONU et le rétablissement de la souveraineté du peuple et de la nation haïtienne, des mobilisations au Brésil à l'initiative du « Comité « Défendre Haïti, c'est nous défendre nous-mêmes » », des mobilisations ont eu lieu :

- **AUX ÉTATS-UNIS** : rassemblement et meeting public devant le siège de l'ONU à New-York ;
- **AU MEXIQUE** : des meetings ont été organisés au siège du syndicat des électriciens (SME) à Mexicali-Calexico (à la frontière du Mexique et des Etats-Unis), ainsi que devant le consulat des Etats-Unis à Oaxaca ;
- **EN ARGENTINE** : meeting à Buenos Aires ;
- **AU PÉROU** : meeting de constitution du comité de l'université de San-Marcos pour le retrait d'Haïti des troupes et manifestation à Lima ;
- **EN MARTINIQUE** : meeting à Fort-de-France ;
- **EN GUADELOUPE** : meeting à l'initiative du LKP à Pointe-à-Pitre, demande d'audience à la préfète, représentante de l'Etat français en Guadeloupe ;
- **EN URUGUAY** : autour du député Esteban, qui a été le seul à voter au Congrès national contre le renouvellement de la présence des troupes uruguayennes en Haïti.

HAÏTI

Des milliers de manifestants exigent des élections et le départ du président Martelly

Des milliers d'Haïtiens ont manifesté jeudi 5 juin dans les rues de Port-au-Prince, la capitale, pour exiger la tenue d'élections et la démission du président fantoche Michel Martelly.

« Nous voulons des élections, mais nous exigeons d'abord le départ du président Martelly et du Premier ministre, Laurent Lamothe. Le peuple ne fait pas confiance à ces dirigeants pour organiser des élections honnêtes », a déclaré Turneb Delpé, un ancien sénateur.

Des élections législatives pour renouveler la Chambre, une centaine de députés, vingt sénateurs et les élus municipaux sont prévues d'ici à la fin de l'année, mais les partis de l'opposition récuse la composition actuelle de l'organisme électoral, jugé inféodé au pouvoir.

Un dialogue, mis en place par la Conférence épiscopale d'Haïti sous la direction du cardinal haïtien, Chibly Langlois, a tenté de parvenir à un accord d'union nationale prévoyant le premier tour des élections le 26 octobre. Mais cet accord est rejeté par les principaux partis de l'opposition.

CHIFFRE

5%

5 % du budget de l'Etat, c'est tout ce que rapporte au Niger le montant total des recettes tirées de l'exploitation de l'uranium par le groupe industriel français Areva. Le Niger est pourtant le quatrième producteur mondial d'uranium.

PALESTINE (1)

Le gouvernement israélien relance massivement la colonisation

Le gouvernement de Benyamin Netanyahu vient d'annoncer la construction de plus de 3 000 logements de colons israéliens en Cisjordanie et à Jérusalem-Est occupées.

Le ministère israélien du Logement a lancé un appel d'offres pour près de 1 500 logements dans six colonies de Cisjordanie, ainsi que dans le quartier de colonisation de Ramat Shlomo, à Jérusalem-Est.

Le gouvernement a ordonné ultérieurement le déblocage d'un plan de construction de 1 800 unités supplémentaires dans dix colonies de Cisjordanie. Le nombre de mises en chantier de logements dans les colonies a plus que doublé en 2013 par rapport à l'année précédente, passant de 1 133 à 2 534, selon des statistiques officielles.

Une politique qui transforme chaque jour davantage les territoires palestiniens en bantoustans troués par un nombre infini de colonies israéliennes et de checkpoints de l'armée ; des bantoustans enfermés telle une prison derrière des kilomètres de mur en béton.

Présidence de l'Union européenne : les couteaux sont tirés



Jean-Claude Juncker et David Cameron.

Deux semaines après les élections au « Parlement » européen, qui ont été marquées dans toute l'Europe par le rejet ouvrier et populaire de l'Union européenne et de sa politique de rigueur, l'élection du prochain président de la Commission européenne donne lieu à une véritable foire d'empoigne.

Le gouvernement britannique tire à boulets rouges contre le candidat soutenu par Merkel, Jean-Claude Juncker, qui a été Premier ministre du Luxembourg pendant près de dix-neuf ans.

Les noms d'oiseaux volent allègrement. Ambiance !

Dès le lendemain des élections européennes, le Premier ministre britannique, David Cameron, avait affiché son opposition à la candidature de Jean-Claude Juncker, qualifié d'« homme du passé ». Jean-Claude Juncker a assuré, selon le quotidien

britannique *The Guardian*, qu'il ne se mettrait « pas à genoux » pour que Londres soutienne sa candidature.

Qualifié d'« impitoyable opportuniste » et de « fédéraliste primaire », Jean-Claude Juncker était présenté par *The Sun*, le tabloïd le plus lu de Grande-Bretagne, comme un « menteur autoproclamé », un peu trop amateur de boissons alcoolisées, qui n'a « jamais eu de vrai boulot ».

Les chefs d'Etat et de gouvernement européens doivent proposer un nom lors de leur prochain sommet, les 26 et 27 juin à Bruxelles. Le Parlement européen se prononcera sur cette proposition lors d'une session plénière à Strasbourg à la mi-juillet. Et ce sont ces gens-là, ces institutions-là, qui voudraient imposer aux travailleurs et aux peuples les terribles sacrifices qu'exige la tentative de sauvetage d'un système en décomposition et en crise !

BULGARIE

Après l'Espagne, le séisme de l'élection européenne fait une nouvelle victime

« L'analyse des résultats des élections européennes rend impossible un accomplissement du mandat du gouvernement de Plamen Orecharski » qui expire en 2017, a déclaré Lutvi Mestan, président du parti de la minorité turque de Bulgarie, le MDL.

Les socialistes, qui soutiennent le gouvernement avec l'appui du MDL et l'accord tacite des ultranationalistes d'Ataka, ont été laminés au scrutin du 25 mai.

Le MDL réclame des élections anticipées pour tenter de mettre fin au blocage des institutions.

Un autre parti, le Gerb, réclame des élections législatives « immédiates ». Il a déposé, dans ce but, une nouvelle motion de censure contre le gouvernement.

GRÈCE

Silence, on brade à tout-va...

Sous la pression constante de la troïka (FMI, BCE, Commission européenne) pour faire avancer les privatisations qui ont pris d'importants retards, la Grèce s'est fixé pour 2014 un objectif de privatisation de 3,5 milliards d'euros. Huit sociétés internationales, notamment des Etats-Unis, du Japon ou d'Europe, ont ainsi exprimé leur intérêt pour la reprise de 67 % du capital social de l'organisme public du port de Thessalonique (nord), selon l'Agence des privatisations grecque. Celle-ci a, de plus, annoncé avoir retenu la candidature de cinq des six sociétés ayant exprimé, il y a un mois, leur intérêt pour le rachat de 67 % du capital social du Pirée, le plus grand port grec, près d'Athènes. Elle a aussi annoncé qu'un appel d'offres serait publié en juillet pour la vente de quatre ports touristiques, dont ceux des îles d'Hydra et de Poros dans le golfe Saronique, également près d'Athènes.

IRLANDE

Macabre découverte : des centaines d'enfants enterrés dans une fosse septique

L'ouverture d'une enquête a été demandée en urgence après les révélations sur l'inhumation secrète, dans une fosse commune, d'environ 800 enfants de mères célibataires placées de force chez des sœurs de l'Eglise catholique irlandaise, les sœurs de « Bon Secours », entre 1925 et 1961.

Au terme d'une enquête approfondie, une historienne, Catherine Corless, est arrivée à la conclusion que 796 enfants de mères célibataires avaient été ensevelis dans une fosse septique de l'ancien foyer catholique St Mary, à Tuam. Les enfants étaient des bébés pour la plupart, mais certains avaient jusqu'à huit ans.

La fosse, remplie à ras bord d'ossements, a été découverte en 1975 par les habitants de Tuam, qui croyaient jusqu'à présent qu'il s'agissait des restes de victimes de la grande famine, au XIX^e siècle.

Selon les documents exhumés par l'historienne, ces enfants sont morts de malnutrition, de mauvais traitements et de maladies infectieuses comme la tuberculose.

L'archevêque de Tuam, Michael Neary, a déclaré que le diocèse n'avait dans ses archives aucun élément se référant à ces enfants, tentant ainsi de reporter la responsabilité sur la municipalité et les autorités sanitaires.

ÉTAT D'ISRAËL

Le gouvernement soutient un amendement pour empêcher l'amnistie de prisonniers palestiniens

Le gouvernement israélien a approuvé un amendement à la loi fondamentale visant à empêcher l'amnistie de Palestiniens emprisonnés.

Ce projet de loi doit encore passer devant le Parlement avant d'être approuvé, alors que 285 détenus palestiniens observent une grève de la faim pour protester contre leur emprisonnement en détention administrative.

La détention administrative permet de détenir des suspects sans inculpation ni jugement pour des périodes de six mois renouvelables indéfiniment.

Cent vingt-cinq des grévistes refusent de s'alimenter depuis plus de six semaines, et parmi eux, 65 sont hospitalisés, a indiqué le 8 juin le service pénitentiaire israélien.

En solidarité, les commerces et les restaurants ont observé une grève, le dimanche 8 juin, à Ramallah, El Bireh et Tulkarem, en Cisjordanie.

Près de 5 000 Palestiniens sont incarcérés dans les prisons israéliennes, la plupart pour des motifs de sécurité, dont quelque 200 en détention administrative.

PALESTINE (2)

Mort d'un pêcheur palestinien mitraillé par l'armée israélienne

Un pêcheur palestinien de la bande de Gaza, Imad Shukri Salem, 52 ans, blessé le mois dernier par des tirs israéliens alors qu'il pêchait au large de Gaza, est finalement décédé.

Dans le cadre du blocus terrestre et maritime imposé par l'Etat d'Israël à la bande de Gaza depuis 2006, les bateaux ne sont pas autorisés à naviguer à plus de 6 milles nautiques (11 kilomètres) des côtes. Selon Nizar Aayesh, à la tête du syndicat des pêcheurs de Gaza, des soldats ont par ailleurs arrêté trois pêcheurs et confisqué leur bateau.